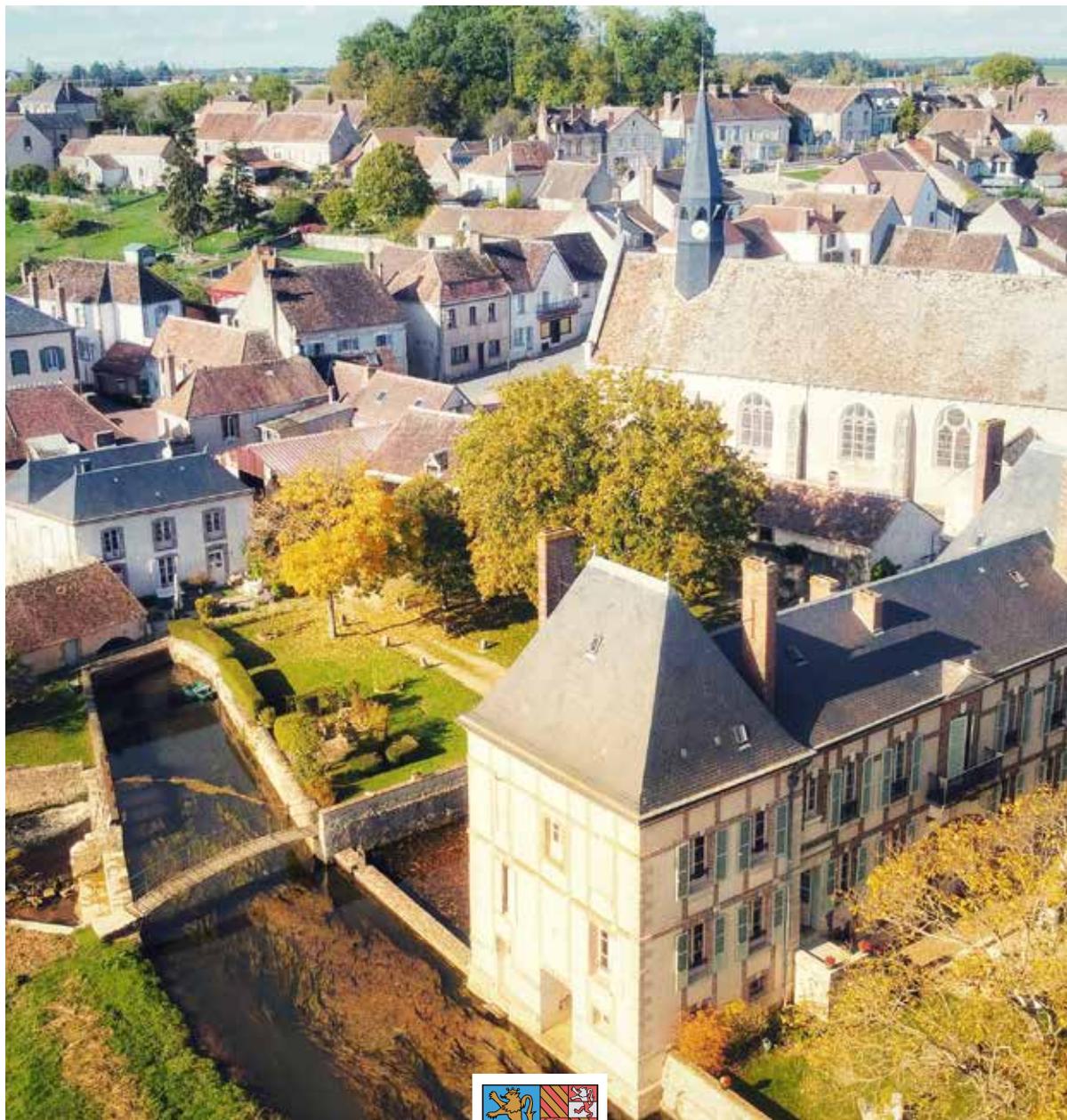




LA SELLE-SUR-LE-BIED



BULLETIN
MUNICIPAL
2023



ÉDITO



PASCAL DELION

Chers Selloises et Sellois,

En ce début d'année 2023, je vous exprime, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, réussite, santé pour vous, vos familles et les personnes qui vous sont chères.

Comme chaque année, je vous laisse le plaisir de découvrir notre bulletin municipal. L'équipe de la rédaction que je remercie pour ce lourd travail, met tout en œuvre pour qu'il soit le plus complet possible et que la lecture vous soit agréable. Bon nombre de sujets y sont traités afin que chacun y trouve son centre d'intérêt.

Les mesures sanitaires s'étant assouplies, le village a repris ses activités et a été animé par différents programmes associatifs, culturels et sportifs. J'en profite pour souligner la nouveauté lors du marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes : le feu d'artifice. Le village de la Selle-sur-le-Bied se bouge, regorge de nouvelles idées au grand plaisir des Sellois, des administrés des communes voisines, voire parfois des départements proches.

Beaucoup d'événements ont pu être organisés, grâce à vous, aux associations et bénévoles, à l'ensemble de l'équipe municipale que je salue pour son sérieux, son énergie et ses propositions. Je remercie également nos agents municipaux pour leur investissement.

Pour cette nouvelle année, les projets sont nombreux. C'est l'occasion de poursuivre avec énergie l'ensemble des dossiers qui nous tiennent à cœur.

Je ne vais pas établir la liste exhaustive des actions que nous porterons, mais vous aurez compris que malgré les difficultés comme la baisse des dotations et des subventions de l'État, les élus et moi-même sommes déterminés à agir concrètement et utilement pour votre quotidien.

Je l'espère, 2023 sera une très belle année pour notre beau village et ses habitants.

Au plaisir de vous retrouver pour les vœux du Maire qui se tiendront le samedi 14 janvier 2023 à 18h00.

Très bonne année à tous.

BONNE LECTURE

VOTRE CONSEIL



De gauche à droite : 1er rang : Denis BOUBOL, Les Hauts de la Selle (1er Adjoint) – **Pascal DELION, Gonois (Maire et Conseiller Communautaire)** – Françoise ROBIN, Le Poirier des Femmes (4ème Adjointe)

2ème rang : Patrick BOUHIER, Les Hongres (Conseiller) – Ginette BACHELIER, La Grand' Maison (Conseillère) – Michèle DUMAINE, Les Pichards (2ème Adjointe et Conseillère Communautaire) – Laëtitia BRAICHET, Le Poirier des Femmes (Conseillère)

3ème rang : Nadège CAZIER, Rue de Bretagne (Conseillère) – Christian NACCACHE, Les Plessis (Conseiller) – Antoine MORIN, Les Davaux (3ème Adjoint) – Régine CEZEUR, Le Foulon (Conseillère)

4ème rang : Gilbert THOMASSET, Rue de Bretagne (Conseiller) – Julien FERRIER, Grand Cour (Conseiller) – René AUTELLET, Les Renards (Conseiller) – Sébastien GUILLOT, Rue de Picardie (Conseiller)

Médaille (haut en bas) Laurent JATTEAU, Le Foulon (Conseiller) – Angéline DELLIER, Les Hauts de la Selle (Conseillère) – Anne-Sophie RAOUL, Rue du Limousin (Conseillère) – Dominique HAMON-CARANOVE, La Haie (Conseillère)

LES ECHOS DU CONSEIL

Comme chaque année le Conseil Municipal intervient dans différents domaines pour le bien-être de nos Sellois.

ÉLECTIONS

Nos administrés ont été accueillis dans les locaux de la Mairie.

Les Présidentielles ont eu lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 : 76.35% de nos électeurs ont voté au 1er tour et 78.04% au second.

Les élections législatives des dimanches 12 et 19 juin 2022 ont connu une participation de 47.08% au 1er tour et 48.15% au second.

3CBO

Nos délégués, M. Pascal DELION et Mme Michèle DUMAINE, s'activent pour défendre les intérêts de la Selle-sur-le-Bied. Le 17 février 2022, les 23 communes se sont réunies pour travailler sur notre « Projet de territoire » de ce mandat communautaire. Après avoir posé un diagnostic et défini les enjeux du territoire, des plans d'actions par thématique ont été fixés. Après de riches et passionnés débats, six sujets importants furent priorités comme suit : santé, développement économique, habitat-patrimoine, mobilité, loisirs-culture-sport et communication.

BUDGET ADMINISTRATIF (AVRIL 2022)

Les Comptes-Administratifs communaux ont été approuvés le 10 avril 2022 par le Conseil Municipal. Les Budgets Primitifs 2022 ont été adoptés lors de la même séance, sous le contrôle du Service de Gestion Comptable de Montargis.

LE DÉMOUSSAGE DES TOITURES DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

C'est en juin 2022 qu'ont commencé les travaux de nettoyage de toiture avec une société locale.

INSTALLATION DE PLATEFORMES POUR LES CONTAINERS ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI

Depuis novembre 2021, les services de la 3CBO ont instauré la collecte de tri au porte-à-porte.

Une semaine sur deux, les administrés sortent leur container jaune ou marron.

Dans certains endroits de notre territoire, un point de rassemblement est prévu, et dans un souci de propreté, de sécurité, et de confort pour les agents, des plateformes ont été installées par la Sté Cazier.

LA VOIRIE DES HAUTS DE LA SELLE

Courant septembre 2022, les habitants des « Hauts de la Selle » ont pu constater une réfection de la voirie.

Le chemin des Bœufs a également été comblé, afin de devenir la déviation durant la semaine de travaux.

LA FIBRE À LA SELLE-SUR-LE-BIED

Le 13 juin 2022, une réunion publique a été organisée à la salle polyvalente pour les Sellois et alentours, afin de présenter l'avancée des travaux.

A ce jour, certains administrés sont déjà équipés de cette nouvelle technologie.

AIRE DE JEUX CITY STADE

Le Conseil Municipal, lors de la réunion de septembre 2021, a donné un avis favorable pour que la Commission Jeunesse et Sport puisse rencontrer la Sté Ecmo sur ce projet.

Le coût qui était de 160 049 € HT estimé lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2021, s'est vu, suite à l'appel d'offre et ouverture des plis courant septembre 2022, revalorisé à 195 566.25 € HT. : une augmentation surtout liée aux difficultés économiques actuelles. Lors du conseil du 22 septembre, un avis favorable a été donné à ces projets. Les travaux devraient être réalisés début 2023.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

2023 sera une année pour le recensement : cette action est planifiée du 19 janvier au 18 février.

Nous remercions nos administrés pour l'accueil réservé à nos agents.

ÉCLAIRAGE PUBLIC À SAINT-LOUP-DE-GONNOIS, COMMUNE HISTORIQUE

Depuis quelques années, le Conseil regarde pour l'installation de candélabres avec lanternes LED en réseau aérien pour les hameaux de « La Haie » et « Les Pichards ».

Les travaux ont pu être réalisés et ont été achevés le 6 octobre 2022.

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ RD32/RD36 RUE DE CHAMPAGNE ET RUE DE BOURGOGNE

C'est le 21 décembre 2021 que le Conseil Municipal prend connaissance et souhaite un aménagement sécuritaire de ce carrefour.

Une première réunion avec les services du Département a eu lieu courant mai 2022.

Ces derniers reviendront vers nous ultérieurement.

MATÉRIALISATION POUR SIGNALER L'ARRÊT DES BUS SCOLAIRES

En accord avec le Syndicat des Transports Scolaires, il a été procédé à la signalétique des arrêts de bus.

Des panneaux C6 sont désormais installés afin de sécuriser la montée et la descente du bus. A noter, le véhicule devra stationner devant la signalisation, afin de ne pas masquer le panneau.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

En collaboration avec le service Conseil en Energie Partagé du Loiret -CEP-, l'équipe municipale s'est penchée sur d'éventuels travaux liés à la rénovation énergétique de ces bâtiments.

Les édifices concernés seraient : chaufferie scolaire, restaurant scolaire, bâtiments scolaires, vestiaires, salle polyvalente, groupement Mairie et garderie, éclairage public et autres.

Un état des lieux fait ressortir des améliorations à apporter, qui doivent faire l'objet d'une réflexion, surtout aujourd'hui, au vu des augmentations de tarifs électrique, gaz, fioul.

Devons-nous nous tourner vers une géothermie, des panneaux solaires, un autre système de chauffage moins énergivore ?

Telles sont les questions à se poser.

PROGRAMME VOIRIE, TRAVAUX DIVERS

Les travaux de voirie ont permis l'aménagement du carrefour du lotissement « Les Hauts de la Selle » ainsi que la voirie « Les Chiches - Bégâts », la route de « La Grand'cour », « Les Plateaux » et « Le Moulin Boyard ».

Le programme 2023 est en cours d'étude.

DÉVELOPPEMENT DE LA MAISON PARAMÉDICALE

Téléconsultation : ce service continue à se développer au sein de notre commune, faute de médecin. Il est à noter que cette prestation permet une moyenne de 850 consultations.

LE 14 JUILLET 2022

Le Comité des fêtes et la municipalité ont offert des festivités liées à la Fête Nationale. Le traditionnel feu d'artifice a été mis en scène aux abords du Château, avec son embrasement.

Nous remercions Mme Sédillot pour sa participation et nos artificiers Sellois Christiane et René Autellet.

L'équipe Municipale et l'ensemble de nos agents territoriaux se mobilisent chaque jour pour vous servir au mieux .

Quant à Ludovic DEHAN, il a quitté l'équipe début novembre 2021 pour d'autres horizons. Souhaitons-lui un bel avenir.

L'année 2022 n'a pas été facile, au vu de la Covid-19 qui sévit toujours, au vu de la météo -sécheresse et inondations-, nos agents et nos sous-traitants sont engagés pour que notre Commune soit agréable.

L'équipe municipale remercie les administrés qui oeuvrent aussi pour l'entretien du domaine public devant leur propriété.

LES TRAVAUX AIRE DE JEUX CITY STADE

Le Conseil Municipal, lors de la séance de septembre 2021, souhaite créer un lieu où les enfants et adolescents de la Commune pourront venir jouer et se retrouver en toute sécurité. Le terrain de la future aire de jeux est situé au fond de l'impasse de Bretagne attenante à la rue de Bretagne au centre du village, près du terrain de foot. Un accès est aussi possible depuis le parking situé le long de la rue de Picardie.

L'objectif des aménagements est de créer un espace de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans.

L'actuel terrain de basket, situé au sud de la Commune, est en mauvais état, et l'équipe municipale souhaite réhabiliter cet endroit en installant un city stade.

L'objectif de ce dernier est d'accueillir des adolescents de 12 à 17 ans.

Ces deux projets permettraient de redonner une qualité de vie et un dynamisme aux sites comme lieu central de loisirs pour les habitants de la Commune, et de créer une zone de partage, tout en respectant l'environnement et la sécurité.

Après une pré étude réalisée par la société Ecmo, le coût de ce projet était estimé à 160 049 € HT.

Consultation faite auprès des Bâtiments de France, l'appel d'offre a pu être lancé.

En ressort, courant septembre 2022, après l'ouverture des plis, un total de ce projet revalorisé à 195 566.25 € HT, une augmentation surtout liée aux difficultés économiques actuelles.

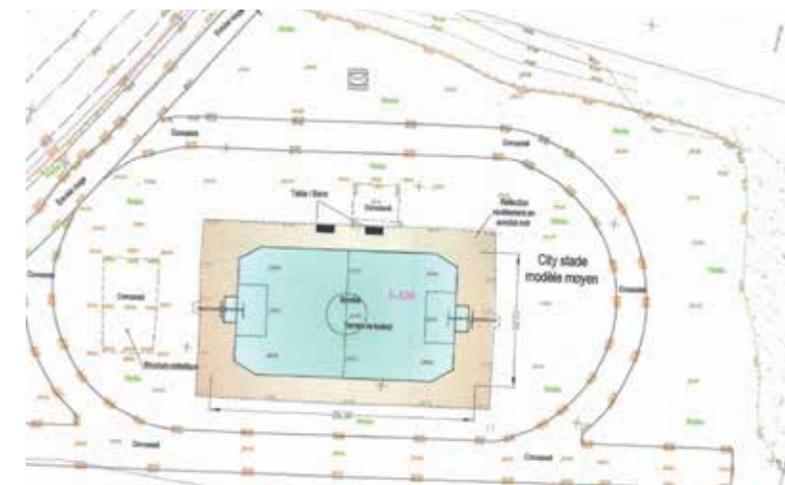
Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 22 septembre 2022, a attribué le marché aux entreprises comme suit :

LOT 1
VRD -Entreprise TINET : 92 290.25 € HT

LOT 2
Jeux et Sols amortissants
Entreprise FROT : 45 232.00 € HT

LOT 3
Cyti-stade - Sté AGORES-PACE : 58 044.00 € HT
Options gazon synthétique et butts brésiliens inclus
Soit un total de : 195 566.25 € HT

Des subventions émanant de l'Etat et du Département sont déjà annoncées.





ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE HISTORIQUE DE SAINT-LOUP-DE-GONNOIS

Le Conseil Municipal, lors de la réunion du 21 décembre 2021, a pris connaissance du dossier relatif à l'éclairage dans les hameaux « Les Pichards » et « La Haie » (Commune historique de Saint-Loup-de-Gonnois).

Après une étude d'éclairage, l'éclairage à LED a été privilégié.

Les travaux ont eu lieu courant septembre 2022 pour une mise en service le 6 octobre 2022.

VOIRIE 2022

Comme chaque année, la Commune essaie d'entretenir ses voiries communales.

Le programme 2022 présenté et validé par le Conseil Municipal du 21 décembre 2021 est dédié :

- Les Hauts de La Selle,
- Les Chiches,
- Les Bégâts,
- Route de la Grand' cour,
- Moulin Boyard,
- Les Plateaux,
- La Grand' cour,

L'estimation prévisionnelle des travaux représente une valeur de 122 760 € TTC.

La Sté VAUVELLE a été retenue.

Le muret du parking rue de Bourgogne a été réparé suite aux dommages causés par un tiers et la Commune en a profité pour réduire ce muret afin de faciliter l'accès à l'entrée du parking.

Il a été rajouté aux rebords une guirlande lumineuse.



DÉMOUSSAGE DES TOITURES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les toitures des bâtiments communaux font peau neuve...



Une société locale est intervenue courant juin 2022 pour démousser et traiter la toiture de la Salle polyvalente. Celle-ci a été précautionneusement brossée, puis shampooinée, sans aucun échafaudage, un drone spray radiocommandé habilement pour œuvrer à la tâche : pulvérisation de produits règlementés.

Une fois cette étape achevée, laissons Dame Nature agir. Quelques pluies contribueront à la pérennité du résultat.



Cette solution écologique améliore grandement les conditions de travail des intervenants car elle supprime les risques liés au travail en hauteur. L'intervention se fait donc en toute sécurité dans des délais réduits.

LA BOÎTE À LIVRES...

C'est une petite cabane, munie d'étagères, sur lesquelles sont présentés des livres. Vous êtes libre d'en prendre et/ou d'en déposer des nouveaux, sans inscription et sans contrainte d'horaires. Son objectif est aussi de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, et de les partager en toute liberté.

Déposez l'ouvrage dans une boîte à livres dans votre commune ou dans une autre afin qu'une tierce personne en profite. Ce principe de boîte à livres permet aussi de se procurer un livre gratuitement. Pour le confort de tous, nous vous remercions de respecter les lieux.



PLATEFORMES POUR LES POUBELLES...



Courant juin-juillet 2022, en collaboration avec la 3CBO, Service Collecte et Traitement des Déchets, la Commune a fait installer des plateformes aux différents points de regroupement des poubelles ordures ménagères et tri sélectif.

L'objectif de cette réalisation était de :

- matérialiser l'endroit de rassemblement de ces containers, et ne plus en trouver de-ci de-là,
- faciliter la tâche de collecte par les équipes de la 3CBO.



Ces nouvelles plateformes ont ravi les administrés concernés ainsi que les équipes de rippers.

CLAUDE RGPD

Afin de respecter la réglementation sur la protection des données personnelles, les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans le bulletin municipal, que si les personnes concernées ou leurs représentants ont donné leur accord.

Pour simplifier les démarches, vous pouvez donner votre accord au moment de l'établissement de l'acte pour les mariages et les naissances.

Concernant les décès, les ayants droit de la personne décédée peuvent faire part, par mail ou courrier, de leur volonté de publier le décès de leur proche dans le bulletin municipal.

ETAT-CIVIL

(du 22 décembre 2021 au 8 décembre 2022)

NAISSANCES

Paul-Ric MBANE le 2 février 2022
 Shemar NDZANGA-KIKAMBA DOUDOU le 16 février
 Ilana BLANCHARD le 15 avril
 Mathéo FERRIER le 3 mai
 Jayson GONÇALVES le 17 septembre
 Lyloo DEHAN le 6 octobre
 Joachim GAUTHIER le 9 octobre
 Margaux MARIAGE AUBRUN le 11 octobre
 Yanisse SOURHOU le 24 octobre
 Bentley RAMPERSAN MELIZER le 4 décembre



MARIAGES

Xavier ATHURION
 et Anne-Sophie RAOUL le 29 janvier
 Yoni PIARD et Pauline MENNETRAT le 25 juin
 Stéphane RATTEZ et Séverine LEDROIT le 2 juillet
 Lucas GUILLARD et Anaïs BEAUDIN le 20 août
 Antonio CORSETTI et Eva RZESZUT le 10 septembre



DÉCÈS

Monique SABOUREAU
 veuve DHUIVONROUX le 9 mars
 Roger DEWULF le 1er avril
 Colette MATHIEU épouse CHAUSSON le 2 mai
 Audrey BURGA le 23 juin
 Lucienne CHAMBAT veuve TAVERNIER le 3 août
 Raymonde BILLE épouse FERRIER le 16 novembre
 Patrick CEZEUR le 4 décembre



Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



RECENSEMENT DE LA POPULATION

du 19 janvier au 18 février 2023

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir réserver un bel accueil à nos agents recenseurs coordonnateurs, Véronique GRIMAUULT et Sylvia PASDELOUP et de remplir le formulaire dans les meilleurs délais, via internet www.le-recensement-et-moi.fr ou l'utilisation des documents papier.

La réponse au questionnaire du recensement est obligatoire et reste confidentielle. Les informations personnelles sont protégées.

Les résultats issus du recensement fournissent des indicateurs sur plusieurs thématiques : un portrait démographie et conditions de vie, économie et emploi, politique de la ville...

Les éléments recueillis produisent des chiffres de référence sur lesquels s'appuie toute une série de dispositions législatives, réglementaires et financières qui conditionnent la vie des communes pour l'application des lois et règlements. Ils permettent une projection dans l'avenir, la mise en place des politiques publiques nationales, la prévision au niveau local des équipements collectifs nécessaires, le développement des réseaux de transport, en bref, l'adaptation de l'action publique à la situation des administrés.

LA COMMUNE EN CHIFFRES POUR 2022

Les Comptes Administratifs 2021 ont été votés lors du Conseil Municipal du 7 avril 2022.

Les Budgets Primitifs de 2022 ont fait l'objet d'un vote lors de la même session.

En ressortent les éléments suivants :

BUDGET LOTISSEMENT « LES TRENTE »

Recettes en fonction des ventes de terrain (Pas de vente en 2021)

a) Compte Administratif 2021 : Aucun résultat en fonctionnement et en investissement

b) Budget Primitif 2022 Commune : Equilibre en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement : 280 838.46 € (variation de stocks)

BUDGET ASSAINISSEMENT

Recettes générées par les redevances d'assainissement collectif :

a) Compte Administratif 2021 : Excédent de fonctionnement : 185 751.62 €
 Excédent d'investissement : 21 007.46 €

b) Budget Primitif 2022 : Equilibre Dépenses et Recettes de fonctionnement : 224 220.00 € - Equilibre Dépenses et Recettes d'investissement : 179 105.46 €

Le prix du m³ assaini a été augmenté et passe à 1.20 €, le prix d'abonnement reste à 28.00 €. Des travaux sur la station d'épuration seront à prévoir.

BUDGET COMMUNAL

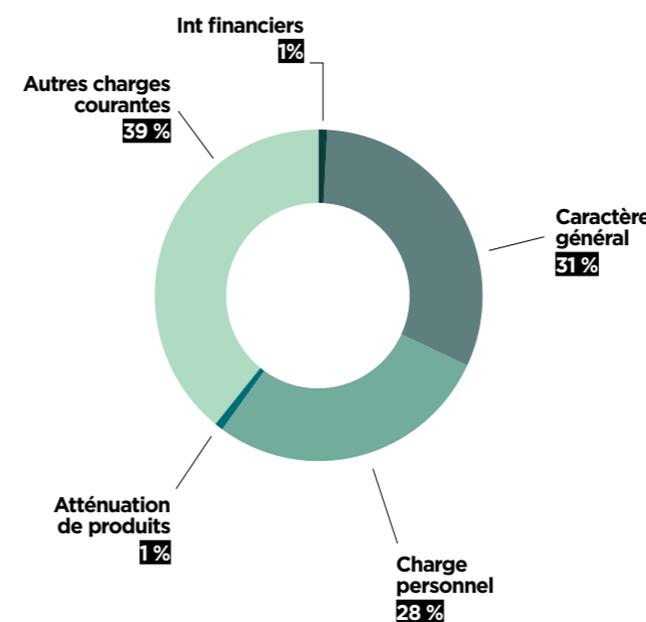
a) Compte Administratif 2021 : Excédent de Fonctionnement : 880 172.13 € - Déficit d'Investissement : 8 253.87 €

b) Budget Primitif 2022 Commune : Equilibre Dépenses et Recettes de fonctionnement : 1 818 274.00 €

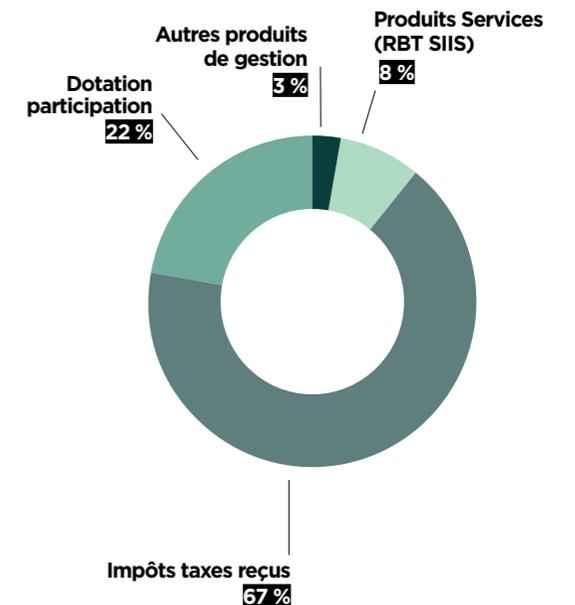
Equilibre Dépenses et Recettes d'investissement : 770 754.00 €

Lors de ce même conseil, il a été décidé de ne pas augmenter la part communale des taux de la Taxe Foncière Bâti : 31.16% et Taxe Foncière Non Bâti : 34.97%

BP 2022 : FONCTIONNEMENT DÉPENSES



BP 2022 : FONCTIONNEMENT RECETTES



Mairie

18 rue du Limousin
45210 La Selle-sur-le-Bied
Tél. : 02 38 87 30 02
Fax : 02 38 87 32 65
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
samedi matin de 9h à 12h
mardi et jeudi de 14h à 18h30.

École maternelle et primaire

Directrice Madame SELINGANT :
02 38 87 32 99

Garderie périscolaire, École de la Selle

Mairie de La Selle-sur-le-Bied :
02 38 87 32 39

Halte garderie

Courtenay : 02 38 97 46 73
Ferrières-en-Gâtinais : 02 38 96 68 88

Collège de Courtenay

47 rue des Rosettes
Principale : Madame BINOCHE
Secrétariat : 02 38 97 41 23
Vie scolaire : 02 38 97 23 10

Transports scolaires collèges et lycées

(Mairie de Courtenay)
Permanences les lundis de 10h à 12h
02 38 97 40 46 - STSC45@voila.fr
« Urgence intempéries »,
infos sur la circulation des cars :
www.remi-centrevaldeloire.fr

Agence postale communale, Bibliothèque

Place de l'Île de France
Mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 8h30 à 12h - 02 38 92 82 23

Trésor public

SIP 33 Rue des Déportés et Internés
45 214 Montargis Cédex

URGENCES

- SAMU.....15
- Pompiers.....18
ou d'un portable.....112
- Gendarmerie.....17
- Hôpital d'Amilly
.....02 38 95 91 11
- Centre Anti-Poison
Tours.....02 47 66 85 11
- Enfance maltraitée.....119
- Violence femmes.....3919

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Tél. : 06 75 22 22 46
Des cartes d'accès ont été
délivrées. Il est toujours possi-
ble de s'en procurer auprès
des services de la 3CBO.

	Matin	Après-midi
L	9h - 12h	13h30 - 17h30
M	9h - 12h	13h30 - 17h30
M	9h - 12h	13h30 - 17h30
J	9h - 12h	13h30 - 17h30
V	9h - 12h	13h30 - 17h30
S	9h - 12h	13h30 - 17h30

Fermée dimanches et jours
fériés. Il est demandé aux
utilisateurs de se présenter
avant 11h50 et 17h20 afin de
respecter les horaires de fer-
meture de la déchetterie.

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Commune : 160€/ Journée
350€/ Week-end
Hors Commune : 430€/ Journée
510€/ Week-end
Traiteur : 610€

Changement de tarif au 1^{er} janvier 2022.

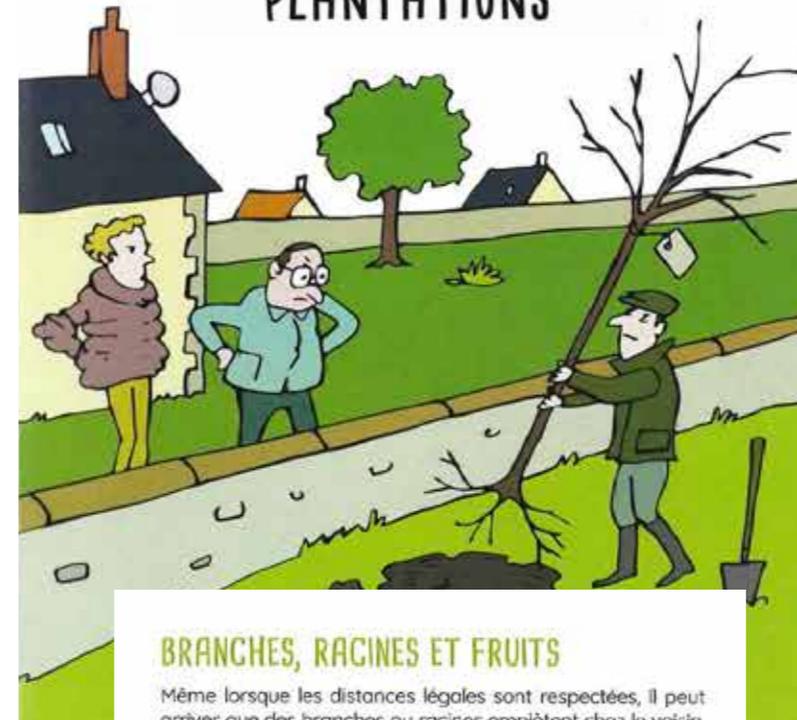


ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane propose un accueil de loisirs dans les locaux de l'école maternelle, impasse des Landes, tous les mercredis de 7h30 à 18h30 en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans. Informations complémentaires et inscriptions auprès de la garderie périscolaire de La Selle-sur-le-Bied.

LES RELATIONS DE BON VOISINAGE

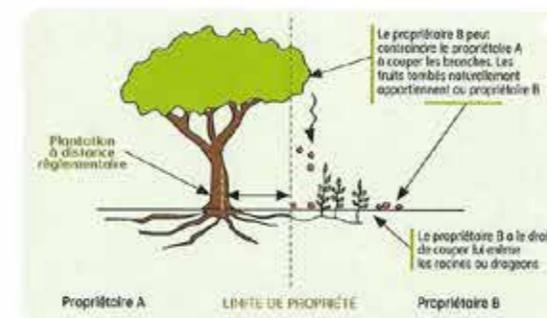
"LES PLANTATIONS"



BRANCHES, RACINES ET FRUITS

Même lorsque les distances légales sont respectées, il peut arriver que des branches ou racines empiètent chez le voisin. L'article 673 du code civil prévoit que le voisin, sur la propriété duquel avancent des branches, peut demander au propriétaire de procéder à leur coupe mais ne peut le faire lui-même. Et cela même si les branches dépassent depuis plus de 30 ans. La loi l'autorise, en revanche, à couper lui-même les racines, ronces et brindilles à la limite séparative, et cela sans autorisation.

Quant aux fruits tombés naturellement chez le voisin, ils sont réputés lui appartenir.

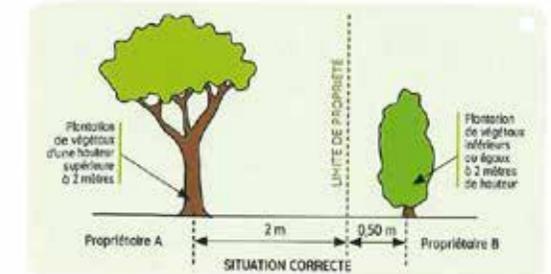


ARBRES, ARBUSTES, ARBRISSEAUX : QUELLE DISTANCE DE PLANTATION À RESPECTER ?

Des usages locaux ou des règlements particuliers comme par exemple le règlement de votre lotissement ou le plan local d'urbanisme, peuvent exister et doivent être respectés. Votre mairie pourra vous renseigner sur l'existence de ces dispositions particulières.

À défaut, ce sont les règles du Code civil qui s'appliquent. L'article 671 fixe les distances que vos plantations (arbres, arbrisseaux et arbustes) doivent respecter par rapport à la limite séparative :

- 2 mètres minimum pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres ;
- 50 centimètres pour celles ne dépassant pas 2 mètres.



COMMENT CALCULER LA DISTANCE ET LA HAUTEUR ?

Concernant la hauteur : seule la hauteur de l'arbre lui-même est à considérer sans tenir compte du relief des lieux. La mesure doit donc être faite au niveau du sol (Cour de cassation 2^e civ. 10 décembre 1998).

La diversité des membres de l'ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir • Espace Conseil France Rénov' est la garantie de son indépendance

Nous répondons à vos questions par téléphone ou en entretiens personnalisés (avec ou sans rendez-vous) du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et 13h30 à 17h30 le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Pour connaître les jours, horaires et lieux des permanences, un seul numéro : **02 38 62 47 07**

ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir • Espace Conseil France Rénov'
1 bis rue Saint Euverte • 45000 ORLÉANS
3 rue Philaète Charles • 28300 MAINVILLIERS

Tél. : **02 38 62 47 07**

Fax : 02 38 67 08 10
adil@adil45-28.org • www.adil45-28.org

3CBO

SERVICE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

Le service collecte et traitement des déchets organise tout au long de l'année, le ramassage des déchets d'ordures ménagères, des emballages, du papier, du verre, des cartons et des biodéchets, en porte-à-porte ou en points d'apports volontaires.

La collecte des ordures ménagères s'effectue à une fréquence d'une fois par semaine toutes les semaines pour une grande partie des communes de la 3CBO (20 communes sur 23).

Les communes de Chuelles, La Selle-sur-le-Bied et Pers-en-Gâtinai sont quant à elles, collectées une fois tous les quinze jours, en alternance avec la collecte des recyclables (emballages et papiers en mélange = multimatériaux).

La commune de La Selle-sur-le-Bied bénéficie de la collecte en porte-à-porte des recyclables depuis le 08 novembre 2021.

Afin de sensibiliser davantage les habitants à mieux trier leurs déchets, une campagne de communication a été lancée en avril 2022. Chaque habitant a reçu dans sa boîte aux lettres, un guide pratique des déchets et un règlement de collecte.

QUELQUES RAPPELS SUR LES COLLECTES D'ORDURES MÉNAGÈRES :

Les déchets ménagers doivent être mis impérativement dans des sacs fermés puis déposés dans le bac de collecte,

Les bacs d'ordures ménagères et de tri doivent être systématiquement sortis la veille de la collecte et positionnés de façon visible,

Les sacs au sol ne sont pas autorisés, ils ne seront pas ramassés,

Lors d'un jour férié, la collecte est décalée d'une journée (ex : si votre jour de collecte habituel est le lundi mais que ce jour-là est férié, votre collecte aura lieu le mardi et ainsi de suite).

RAPPEL DES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES :

Les déchèteries de La Selle-sur-le-Bied, Courtenay et Château-Renard, sont accessibles uniquement pour les habitants du territoire de la 3CBO munis d'une carte de déchèterie .

Elles sont ouvertes du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Les gardiens ont pour consigne de refuser l'entrée des véhicules 10 minutes avant l'heure de fermeture.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet 3CBO.fr



COMPOSTEZ

tout ce que vous pouvez !

DANS LA CUISINE

DANS LE JARDIN



Les petits organismes mangent et travaillent pour vous !

COMPOSTAGE MODE EMPLOI

Si l'utilisation de la déchèterie est incontournable pour certains déchets (encombrants, matières dangereuses...), elle peut être souvent évitée pour les déchets de jardin. Une gestion à domicile présente en effet plus d'avantages que le dépôt régulier

en déchèterie. Elle contribue à limiter les dépenses liées aux déplacements, à économiser son temps, à produire des amendements naturels pour son jardin, mais aussi à participer à la réduction de vos déchets.

Pour éviter les dépôts en déchèterie des déchets de jardin, il suffit de suivre quelques recommandations :

Adaptez votre jardin : choisissez des espèces à pousse lente et aménagez votre jardin afin de réduire les espaces de tonte et de taille.

Pratiquer le « mulching » : cette technique de tonte consiste à laisser l'herbe coupée directement sur le sol. Elle dispense du ramassage de la tonte et permet d'isoler le sol et de limiter l'évaporation. Pratiquer la tonte mulching de préférence sur de l'herbe pas trop haute et sèche.

Compostez : Le compostage permet de transformer les déchets d'origine végétale en engrais naturel, comparable à l'humus. Il constitue une alternative naturelle et saine aux engrais chimiques qui polluent l'eau et le sol. En paillage autour des plants, ou pour fertiliser la terre, le compost est l'allié du jardinier. Les personnes qui se mettent au compostage font souvent cette remarque : « ma poubelle ne sent plus mauvais, elle est moins lourde et je la vide moins souvent ».

Dans votre composteur, le mélange idéal se compose de 50% de déchets de jardin (« matières brunes ») et de 50% de déchets de cuisine (« matières vertes »). Les feuilles mortes sont un très bon apport de matière sèche et permettent d'équilibrer votre compost pour une meilleure dégradation et donc une meilleure qualité.

Broyez les petits branchages avec votre tondeuse (alternative au broyeur plus coûteux) : le broyat obtenu peut être utilisé comme apport de matière sèche pour le compostage, mais aussi pour le paillage.

Paillez : utilisez les copeaux de broyat et la tonte sèche en paillage pour maintenir l'humidité, limiter la propagation des mauvaises herbes et mieux isoler votre sol.

CALENDRIER DES COLLECTES 2023

Collecte des ordures ménagères					Collecte du tri sélectif						
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 D	1 MER S5	1 MER S9	1 SAM	1 LUN Férié	1 JEU S22	1 JEU S22	1 MAR	1 VEN S35	1 D	1 MER Férié	1 VEN S48
2 LUN	2 JEU	2 JEU	2 D	2 MAR	2 VEN	2 VEN	2 D	2 SAM	2 LUN	2 JEU S44	2 SAM
3 MAR	3 VEN	3 VEN	3 LUN	3 MER	3 SAM	3 SAM	3 LUN	3 JEU S31	3 MAR	3 VEN	3 D
4 MER S1	4 SAM	4 SAM	4 MAR	4 JEU S18	4 D	4 D	4 MAR	4 VEN	4 MER S40	4 SAM	4 LUN
5 JEU	5 D	5 D	5 MER S14	5 VEN	5 LUN	5 LUN	5 MER S27	5 SAM	5 JEU	5 D	5 MAR
6 VEN	6 LUN	6 LUN	6 JEU	6 SAM	6 MAR	6 MAR	6 JEU	6 MER S36	6 VEN	6 LUN	6 MER S49
7 SAM	7 MAR	7 MAR	7 VEN	7 D	7 MER	7 MER	7 VEN	7 LUN	7 SAM	7 MAR	7 JEU
8 D	8 MER	8 MER	8 SAM	8 LUN Férié	8 JEU S23	8 JEU S23	8 MAR	8 VEN	8 D	8 MER S45	8 VEN
9 LUN	9 JEU S6	9 JEU S10	9 D	9 MAR	9 VEN	9 VEN	9 MAR	9 SAM	9 LUN	9 JEU	9 SAM
10 MAR	10 VEN	10 VEN	10 LUN Férié	10 MER	10 SAM	10 SAM	10 MER S32	10 SAM	10 MAR	10 VEN	10 D
11 MER	11 SAM	11 SAM	11 MAR	11 JEU	11 D	11 D	11 MER	11 LUN	11 MER	11 SAM Férié	11 LUN
12 JEU S2	12 D	12 D	12 MER	12 VEN S19	12 LUN	12 LUN	12 MER	12 SAM	12 JEU S41	12 D	12 MAR
13 VEN	13 LUN	13 LUN	13 JEU	13 SAM	13 MAR	13 MAR	13 JEU S28	13 MER	13 VEN	13 LUN	13 MER
14 SAM	14 MAR	14 MAR	14 VEN S15	14 D	14 MER	14 MER	14 VEN Férié	14 LUN	14 JEU S37	14 SAM	14 MAR S50
15 D	15 MER	15 MER	15 SAM	15 LUN	15 JEU	15 JEU	15 MAR	15 VEN	15 D	15 MER	15 VEN
16 LUN	16 JEU	16 JEU	16 D	16 MAR	16 VEN	16 VEN	16 JEU	16 SAM	16 LUN	16 JEU S46	16 SAM
17 MAR	17 VEN	17 VEN	17 LUN	17 MER	17 SAM S24	17 SAM	17 LUN	17 MER	17 MAR	17 VEN	17 D
18 MER	18 SAM S7	18 SAM S11	18 MAR	18 JEU Férié	18 D	18 D	18 MER	18 LUN	18 MER	18 SAM	18 LUN
19 JEU	19 D	19 D	19 MER	19 VEN	19 LUN	19 LUN	19 MAR	19 SAM	19 JEU	19 D	19 MAR
20 VEN	20 LUN	20 LUN	20 JEU	20 SAM S20	20 MAR	20 MAR	20 JEU	20 MER	20 VEN S42	20 LUN	20 MER
21 SAM S3	21 MAR	21 MAR	21 VEN	21 D	21 MER	21 MER	21 LUN	21 SAM	21 JEU	21 SAM	21 JEU
22 D	22 MER	22 MER	22 SAM S16	22 LUN	22 JEU	22 JEU	22 VEN S29	22 SAM	22 LUN	22 MER	22 VEN S51
23 LUN	23 JEU	23 JEU	23 D	23 MAR	23 VEN	23 VEN	23 MAR	23 SAM	23 LUN	23 JEU	23 SAM
24 MAR	24 VEN	24 VEN	24 LUN	24 MER	24 SAM S25	24 SAM	24 JEU S25	24 MER	24 LUN	24 MAR S47	24 D
25 MER	25 SAM S8	25 SAM S12	25 MAR	25 JEU	25 D	25 D	25 MER	25 LUN	25 MER	25 SAM	25 LUN Férié
26 JEU	26 D	26 D	26 MER	26 VEN S21	26 LUN	26 LUN	26 MAR	26 SAM	26 JEU	26 D	26 MAR
27 VEN S4	27 LUN	27 LUN	27 JEU	27 SAM	27 MAR	27 MAR	27 JEU	27 MER	27 VEN S43	27 LUN	27 MER
28 SAM	28 MAR	28 MAR	28 VEN	28 D	28 MER	28 MER	28 LUN	28 JEU	28 SAM	28 MAR	28 JEU
29 D	29 MER	29 MER	29 SAM S17	29 LUN	29 JEU	29 JEU	29 SAM S30	29 MER	29 D	29 MER	29 VEN
30 LUN	30 JEU	30 JEU	30 D	30 MAR	30 VEN S26	30 VEN	30 D	30 SAM S39	30 LUN	30 JEU	30 SAM S52
31 MAR	31 VEN S13	31 VEN	31 MER	31 MER	31 VEN S26	31 LUN	31 JEU	31 MER	31 MAR	31 D	31 D



Amanite des Césars

CHAMPIGNONS
LES CHAMPIGNONS, QUI SONT-ILS ?

Qu'ils soient en forêt, dans notre pelouse ou chez un commerçant, nous pensons les connaître bien. Et pourtant ! Dès l'Antiquité, les savants ont classé le monde vivant en 2 règnes : Le règne animal, pour tout ce qui se déplaçait et qui vivait en prédateur et le règne végétal pour tout ce qui semblait immobile, comme les arbres. De ce fait, les champignons ont été classés avec les plantes jusqu'au milieu du XIXème siècle. Mais les études d'un certain nombre de scientifiques, tel Pasteur étudiant les levures, montrent que les champignons ne se nourrissent pas comme les plantes, et dans les années 1970, l'étude de leurs gènes conduit à les classer dans un règne qui leur est propre, celui des Fungi.

Ils font partie du même règne sans se ressembler, tout comme une violette et un chêne ou un ver de terre et une girafe ! Les mycologues considèrent qu'il existe largement plus d'un million d'espèces sur notre planète. Pour ce qui concerne les champignons qui nous intéressent, les champignons supérieurs, bien visibles avec - pour simplifier - un chapeau au-dessus d'un stipe (pied), ils sont beaucoup moins nombreux.

qui vont donner un mycélium primaire qui va se développer sous terre et devra rencontrer un autre mycélium pour produire le champignon aérien que nous connaissons.

Symbiose champignon - plante ou parasitisme.

Plus de 90% des plantes sont en liaison directe avec un champignon. Les racines sont entremêlées au mycélium pour un échange gagnant-gagnant (donne-moi quoi qu't'as, j'te donnerai quoi qu'j'ai !). La plante fournit au champignon les sucres et les acides aminés qu'elle fabrique par photosynthèse ; en retour, le champignon lui procure l'azote, le phosphore et les oligoéléments qu'il peut aller chercher plus profondément dans le sol. Un certain nombre de champignons se développent en parasitant des arbres ou d'autres champignons.

Bonne cueillette

Il est prudent de ne cueillir que des champignons qu'on connaît bien, en agissant avec précaution pour ne pas abîmer le fragile mycélium (voir plus haut). Arracher le mycélium, c'est comme abattre un arbre fruitier.

Ne cueillir que des champignons en bon état et suffisamment développés.

Couper soigneusement le pied ou non n'a pas d'importance si l'on est sûr de soi.

En cas de champignon nouveau, le prendre en entier en le détarrant avec précaution et ne pas le mélanger avec le reste du panier (pas de sac en plastique bien évidemment). Et essayer de trouver un pharmacien ou un mycologue de confiance. En espérant qu'il sera capable de dire « Je ne sais pas ».

Méfiance, un champignon toxique ou mortel et un autre, comestible, peuvent se ressembler.

Centre anti-poisons : Hôpital Fernand Widal 200, rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris - 01 40 05 48 48

Texte et photos : **Pierre TEYSSANDIER** 06 40 26 17 01 teyssandier.pierre@wanadoo.fr

Un champignon, c'est un organisme composé de 2 parties :

- une partie végétative, souvent souterraine : le mycélium, réseau de longs filaments fragiles
- un organe reproducteur aérien : le carpophore (ou sporophore), appelé plus communément « champignon »

Parties du champignon :

- le chapeau, avec parfois des mèches. Sous le chapeau : des lames (russules, lactaires, lépiotes...) ou des tubes (bolets, polypores) ou des aiguillons (pieds de mouton...)
- le pied (stipe) avec ou sans anneau, avec ou sans volve à la base.



Nom inconnu



Champignon à deux têtes (Bi)cèpes



Hêtres attaqués par Ganoderme plat
2 Bolets parasites sur un Scléroderme



CONSIGNES DE TRI

DANS VOTRE BAC JAUNE, DÉPOSEZ EN VRAC :

ENEDIS vous informe

« TENSION, ATTENTION »

Les travaux agricoles, les chantiers BTP, l'élagage d'arbres, les loisirs nautiques et aériens ou encore la pêche et le bricolage, sont autant d'activités pouvant se révéler dangereuses lorsqu'elles sont pratiquées à proximité de lignes électriques. La sécurité à leurs abords peut concerner tout un chacun, Enedis en Centre-Val de Loire vous donne les bons réflexes à adopter.

Bons réflexes à adopter :

- Rester éloigné des lignes, postes et pylônes électriques
- Ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contacter le numéro d'urgence dépannage 09 726 750 XX (XX correspondant aux deux chiffres de votre département)
- Eviter tout passage d'objets près d'une ligne électrique : le risque d'électrisation provoqué par un arc électrique apparaît même sans contact direct entre la ligne et l'objet

Rendez-vous sur le nouveau site internet www.Tension-Attention.fr pour retrouver tous les conseils de prudence et les mesures de sécurité pour prévenir le risque électrique.

Pour plus de sécurité, téléchargez l'appli LigneAlerte

Enedis et RTE ont développé l'application « LigneAlerte » pour prévenir en temps réel de la proximité d'une ligne électrique aérienne et réduire au maximum les accidents.



LE RAM DEVIENT LE RPE, RELAIS PETITE ENFANCE

Les Relais Assistantes Maternelles (Ram) sont désormais Relais petite enfance (Rpe). Le 1er Relais petite enfance (Rpe) a été créé dans le Loiret en 1993. Les Rpe se sont ensuite développés de manière continue et progressive : 9 en 2000, 28 en 2005, 44 en 2010. En 2021, 60 professionnelles animent les Rpe qui couvrent la quasi-totalité des communes du Loiret. Ils sont gérés pour la plupart par les communes et communautés de communes.

Ce sont des services encadrés par des

circulaires de la Caisse Nationale des Allocations Familiales et sont financés en grande partie par la Caf. Leur accès est gratuit pour les parents et professionnels : assistants maternels et gardes à domicile.

Le réseau des animateurs des Relais petite enfance du Loiret est né en 1998 de l'initiative de 2 Rpe qui ont proposé aux 5 premiers Rpe du Loiret de se retrouver pour échanger sur leurs pratiques et uniformiser les informations données aux familles et aux assistantes maternelles.

Le nombre de Rpe ne cessant d'augmenter, leur coordination a été reprise par la Caf depuis 2002.

La Caf soutient ainsi le réseau en organisant des journées de rencontres entre les animateurs, des formations, des séances d'analyse de la pratique professionnelle ; elle permet aux Rpe de se doter d'outils de travail communs et a été à l'initiative de la création du site Relais petite enfance du Loiret.

Retrouvez toutes les informations sur leur site : <https://www.rpe45.fr>

FRANCE SERVICES À CHÂTEAU-RENARD ET À COURTENAY

France Services - Château-Renard
La Poste - Place du Château

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 9h - 12h30 13h30 - 17h30

Le samedi : 9h30 - 12h 30

Tél : 02 38 28 04 08

chateau-renard@france-services.gouv.fr

France Services - Courtenay
44 Place Armand Chesneau

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 9h - 12h30 14h30 - 17h30

Le samedi : 8h30 - 12h30

Tél: 02 38 97 26 23

courtenay@france-services.gouv.fr

MA SITUATION DE VIE CHANGE
Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF, ...)

JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ
Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...

JE PRÉPARE MA RETRAITE
Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.

JE DÉCLARE MES IMPÔTS
Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...

J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS
Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...

JE FAIS VALOIR MES DROITS
Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...

JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA
Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...

JE CHERCHE UN EMPLOI
Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



Venez découvrir les offres France Services et effectuer gratuitement vos démarches administratives en ligne



LES SOINS NON PROGRAMMÉS

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Gâtinais-Montargois a mis en place, depuis le 5 septembre dernier, un numéro de téléphone unique pour les soins non programmés : 02 18 12 14 47.

Ce numéro concerne les résidents du Gâtinais-Montargois qui n'ont pas de médecin traitant (ou indisponible) et qui ont besoin d'une consultation dans les 24 à 48h, hors urgence vitale. Une consultation leur sera alors proposée chez l'un des médecins généralistes du territoire.

MISE EN PLACE DE SOINS NON PROGRAMMÉS (SNP)

Les Soins Non Programmés (SNP) répondent souvent à une urgence ressentie mais qui bien souvent ne relève pas d'une urgence vitale et ne nécessite pas systématiquement d'une prise en charge par les urgences de l'hôpital.

Ces demandes de soins ont lieu le plus souvent pendant les heures d'ouverture des cabinets et la réponse actuelle est souvent peu adaptée au besoin.

En dehors des horaires de jour, les patients peuvent être orientés vers la Maison médicale située au CHAM qui prend en charge les SNP les soirs, week-ends et jours fériés.

Depuis le lundi 5 septembre 2022, des permanences de SNP sont assurées par des médecins généralistes du territoire du lundi au vendredi de 8h à 17h, afin de favoriser l'accès aux soins.

Un numéro unique 02 18 12 14 47 permet une prise en charge rapide.

Des téléphonistes formés à la régulation médicale orientent les patients qui nécessitent une prise en charge SNP, vers le médecin d'astreinte le plus proche.

Les créneaux de RDV sont ouverts le jour même par téléphone. Le nom du médecin et l'adresse de son cabinet ne sont donnés que lorsque le RDV est donné.

SOINS NON PROGRAMMÉS

- VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT au ce dernier est indisponible.
- VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL. Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.
- VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN AVIS MÉDICAL dans les 24 à 48h. Fièvre ou 40° chez un enfant, coqueluche aiguë, angine, infection urinaire etc.
- Les praticiens médicaux ne reçoivent pas des soins non programmés.
- VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS

A PARTIR DU 5 SEPT. 2022
CONTACTEZ NOUS
du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)
02 18 12 14 47
en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois en partenariat avec le département du Loiret

QUI PEUT BÉNÉFICIER DES SNP ?

Patient sans médecin traitant ou dont ce dernier est indisponible ; et qui réside sur l'une des communes du Gâtinais-Montargois (voir la carte et la liste des communes ci-joint).

QUELS MOTIFS SONT ACCEPTÉS ?

Patient dont l'état de santé nécessite un avis médical dans les 24h-48h mais qui ne relève pas de l'urgence vitale.

Renouvellement d'ordonnance (pour les médecins qui le souhaitent).

*Aucun RDV ne sera donné pour des certificats médicaux.



LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE FAIT PEAU NEUVE...

Lors du Conseil Municipal du 22 septembre 2022, un avis favorable a été donné pour une modernisation du site actuel.

La commission communication travaille sur ce nouveau projet avec le Groupe Centre France.

Un nouveau logo « lion / loup » a été créé par M Tatchev, clin d'œil à la fusion avec la Commune historique de St-Loup-de-Gonois. Nous le remercions vivement.

A découvrir début 2023...



Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité sur l'application **PanneauPocket** à télécharger gratuitement sur votre téléphone ou tablette.





LES ENSEIGNANTES

- Émilie LACAÏLLE.....PS/MS/GS
- Solenne QUINTEIRO.....PS/MS/GS
- Roxanne CROIZE.....CE1
- Delphine VALLET-FRAUDIN.....CP/CE1
- Marine CARAMELLE.....CE2
- Nadine SELINGANT.....CM1 (directrice)
- Eva HOUFFSCHMITT (chaque vendredi et un mardi sur 3)
- Julie GERAUD.....CM2

dans le secteur « au fond de l'impasse »
Tél : 02 38 87 32 99
(téléphone de la direction de l'école)
(répondeur sur le temps de classe)

Les ATSEM :

Christine AYME, Agnès DOERLER
dans le secteur « maternelle » 02 38 87 33 81

LES HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 16h30

La directrice reçoit les parents qui le souhaitent, sur rendez-vous, les jours de décharge administrative : le vendredi dans son bureau, au fond de l'impasse. Il est préférable de joindre l'école par le biais de la boîte mail ec-la-selle-sur-le-bied@ac-orleans-tours.fr

PS : 15
MS : 19
GS : 15
CP : 17
CE1 : 26
CE2 : 25
CM1 : 20
CM2 : 26
163 ÉLÈVES

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2023

Les inscriptions pour les enfants nés en 2020 se feront :

- ⦿ Vendredi 31 mars & vendredi 5 mai,
- ⦿ Mardi 23 mai & vendredi 26 mai 2023
- ⦿ Une inscription administrative se fera à la Mairie de votre Commune ; elle permettra l'inscription pédagogique auprès de la directrice.

Documents à apporter pour l'inscription :

- ⦿ Le carnet de santé
- ⦿ Un justificatif de domicile
- ⦿ Le livret de famille
- ⦿ Une photocopie du jugement en cas de séparation
- ⦿ Une autorisation écrite du parent absent pour l'inscription à l'école de La Selle-sur-le-Bied

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tous les matins de 7h30 à 8h50 et tous les soirs de 16h30 à 18h30.
02 38 87 32 39

COMMUNES APPARTENANT AU SIIS :

Courtemaux, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, La Selle-sur-le-Bied, Thorailles

APE NOS ENFANTS

Une nouvelle association a vu le jour depuis la rentrée scolaire : l'association APE NOS ENFANTS. Elle a été créée par quelques bénévoles dans le but de proposer des activités festives à destination des élèves et de leur famille. Ces activités seront destinées à soutenir l'action éducative de l'équipe enseignante (aide au financement d'un projet, d'une sortie...). Toute personne peut y adhérer et s'investir dans les projets à venir.
Contact : ape.nosenfants@gmail.com

QU'EST-CE QUE LE HARCELEMENT ?

Selon le ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports, le harcèlement se définit « comme une violence répétée, qui peut-être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre ».

Le harcèlement scolaire est un sujet prégnant puisqu'il toucherait près d'un élève sur dix chaque année.

Ne sous-estimons pas la cruauté dont est capable notre descendance.

Dans le cadre du plan de prévention de harcèlement à destination des écoles et des collèges, deux numéros verts ont été mis à disposition des jeunes victimes, l'un a trait aux cas de harcèlement, le 3020 ; l'autre aux cas de cyberharcèlement, le 3018.

L'application 3018 téléchargeable sur tous les smartphones a vocation à assurer une prise en charge immédiate des victimes. Elle permet, entre autre, de discuter via un tchat et de signaler des situations à risques.

Votre enfant subit des violences verbales, physiques et/ou morales de façon répétée (bousculades, vols, surnoms méchants, insultes, moqueries, humiliations, rejets...), il est victime de harcèlement.



Lorsque ces mêmes faits se déroulent via les réseaux sociaux, par SMS ou par mail, on parle alors de cyberharcèlement.

COMMENT IDENTIFIER QU'UN ENFANT SOUFFRE DE HARCELEMENT ?

Vous observez une baisse significative de ses résultats scolaires voire un décrochage, le refus de se rendre à l'école, de pratiquer un sport, ces constatations doivent vous alerter. Pire encore, ces faits peuvent avoir de graves répercussions sur sa santé (maux de ventre ou de tête, angoisse, troubles du sommeil, perte de l'estime de soi, profond mal être) et conduire à des actes extrêmes.

Il faut alerter afin de trouver de l'aide et des solutions, l'encourager à se confier :

- ⦿ au personnel de la communauté éducative (professeur, infirmier(ère), psychologue),
- ⦿ au sein de la sphère privée (membre de la famille ou du cercle amical),
- ⦿ à un autre élève susceptible de relayer l'information,

⦿ le signalement peut s'effectuer dans les locaux de la police ou de la gendarmerie ou auprès d'associations.

L'apport d'une description précise des faits à toute son importance. Pour ce faire, noter la date, l'heure, les personnes présentes, la répétition et conserver les preuves éventuelles du harcèlement supporté, notamment sur les réseaux sociaux (capture d'écran...).

Rappelons surtout le rôle primordial des parents et de l'Education nationale qui doivent informer conjointement la jeune génération sur les risques liés à l'utilisation de tous les médias mis à leur disposition, les sensibiliser sur les conséquences réelles des propos tenus ou vidéos diffusés sur internet.

LE HARCELEMENT SCOLAIRE EST DÉSORMAIS RECONNU COMME UN DÉLIT PÉNAL.

AUCUN ÉLÈVE NE DOIT ENDURER CELA, PERSONNE NE DOIT RESTER SILENCIEUX !

ACTIVITÉS DU SIIS

UNE RENTRÉE PLUTÔT SEREINE...

Les effectifs de l'école sont encore en baisse :

166
ÉLÈVES

2022/2023

172
ÉLÈVES

2021/2022

178
ÉLÈVES

2020/2021

L'inspection académique a prononcé la fermeture d'une classe. La classe « secteur Mairie » sera utilisée pour l'activité musique.

Pour aider l'équipe enseignante, le SIIS met à disposition deux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles, Mmes Christine AYMÉ et Agnès DOERLER.

Le service garderie, assuré par Mme Nathalie BACHELIER et M. Mathieu JULLY, est toujours disponible le matin à partir de 7h30 et le soir après l'école jusqu'à 18h30.

Le Comité du SIIS, lors de sa réunion du 30 juin 2022, a décidé de ne pas augmenter le tarif horaire pour 2022/2023 qui reste à 2.50 €.

L'équipe du service restauration, géré par M. Christophe GOIS et Mme Nathalie LEBRET, assure les repas quatre jours par semaine.

Au vu de l'inflation qui sévit, le Comité a souhaité porter le repas à 4.25 € à compter du 1er septembre 2022, au lieu de 4.05 € pour l'année 2021/2022.

Une partie des légumes est achetée à la légumerie communautaire de Château-Renard dont les produits proviennent de producteurs locaux.

L'augmentation du coût de l'énergie : les communes adhérentes au SIIS éprouvent des difficultés face aux frais de fonctionnement incompressibles et le nombre d'élèves en baisse : de ce fait le prix de revient d'un élève augmente.

Une étude sur l'isolation des bâtiments et de la chaufferie du restaurant scolaire a été lancée par la Commune de La Selle-sur-le-Bied en collaboration avec le Président du SIIS.

Le transport scolaire ayant été repris par la Région, la « Régie Transports » du SIIS a clôturé son exercice le 31 décembre 2021. Les deux bus ont été vendus. Le solde financier a été transféré sur la comptabilité du SIIS.

La 3CBO a convié le Président du SIIS au groupe de travail sur le projet d'une cuisine centrale.

Mme Véronique GRIMAULT qui assurait l'accueil des enfants du bus le matin, est partie vers d'autres horizons : nous lui souhaitons une bonne retraite.



UNE DOUBLE RÉPONSE SUR LE TERRITOIRE MAJORITAIREMENT RURAL!

UN ACTEUR POUR L'EMPLOI

Emploi Gâtinais assure l'accueil et l'accompagnement de personnes qui sont dans une dynamique de retour à l'emploi en vue de faciliter l'accès à un travail durable.

UNE RÉPONSE LOCALE

Emploi Gâtinais offre une réponse locale aux demandes de personnel des collectivités, entreprises et autres clients.

Avec un interlocuteur unique par antenne, nous connaissons le territoire, les besoins des clients.

Les salariés positionnés résident sur le bassin et dans la mesure du possible leurs compétences ont été testées.

Nous assurons un suivi pendant tout le processus de mise à disposition.

Contact :

Mme MARCHAND : 06 26 15 16 65

Mail : chateaurenard.courtenay@emploigatinais.fr

QUELQUES CHIFFRES :

En 2021 nous avons fait travailler l'équivalent de 32 salariés en temps plein, nous avons un taux de retour à l'emploi de 75 % sur toutes nos antennes, et une équipe de 9 personnes à votre service sur le territoire.



Association Loi 1901
Ouverture du service en 1973
Agréée SAP par le Préfet du Loiret

HORAIRES DE L'ACCUEIL

Du lundi au vendredi de 09h-12h-13h30-17h30

NOTRE SECTEUR D'INTERVENTION

L'A.D.A.P.A. est présente sur les 15 communes du Canton de Courtenay (Courtenay, St-Hilaire - les-Andréis, Chantecoq, Courtemaux, Saint-Loup-de-Gonois, La Selle-sur-le-Bied, La Chapelle-St-Sépulcre, Louzouer, Rozoy-le-Vieil, Bazoches-sur-le-Betz, Ervauville, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Foucherolles, Thorailles).

NOTRE MISSION :

Permettre à toute personne fragilisée par l'âge, la maladie, le handicap, qui a pour choix de vie de rester à son domicile, de réaliser sa volonté.

NOS GARANTIES :

Conventionnement APA et Aide Sociale légale.
Conventionnement avec les principaux organismes de retraite et les Mutuelles.

UNE FORMATION DU PERSONNEL EN CONTINU

Chaque année, un plan de formation est établi et réalisé pour l'ensemble du personnel.

LES PLUS DE L'A.D.A.P.A.

Prise en charge rapide.

Gestion des horaires en fonction de vos besoins.

Respect de la vie privée dans le cadre du secret professionnel.

Préservation de l'autonomie.

Nous travaillons en collaboration avec les professionnels de santé.

Notre mission : organiser l'aide à domicile en mettant à votre disposition du personnel qualifié et compétent et faire de l'utilisateur l'acteur principal de son choix de vie.

Nous assurons le portage de repas qui sont élaborés par une société spécialisée.

Menus adaptés aux régimes.

Livraisons lundi, mercredi et vendredi.

Le prix de nos prestations varie en fonction de la situation particulière de chaque personne et du service proposé.

Un devis gratuit peut être réalisé à votre demande.

- 50 % SUR NOS PRESTATIONS AVEC LA REDUCTION D'IMPÔTS.

22 place Honoré Combe
45320 COURTENAY
Tél. : 02 38 97 41 14

3CBO

2022 SE TERMINE, LE TEMPS DES BILANS EST ARRIVÉ

Dès le mois de février les élus se sont réunis afin de coconstruire le projet de territoire pour la durée de leurs mandats.

LES PRIORITÉS DÉFINIES SONT AU NOMBRE DE 6.

1. SANTE

« Lutter contre la désertification médicale du territoire »

Malgré la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Germain-des-Prés (MSP), la télémédecine dans certains villages et quelques médecins libéraux, les départs en retraite ne sont pas remplacés et les habitants se retrouvent en très grande difficulté pour se faire soigner.

Les élus de la 3CBO ont choisi pour pallier ce manque de recruter une coordinatrice de santé au 1er septembre 2022. Elle a pour objectif d'attirer des professionnels de santé, en développant des outils innovants et créatifs, afin d'interpeller les futurs candidats.

La coordinatrice a effectué un recensement précis des professionnels du territoire et mis à jour un annuaire consultable sur le site internet 3cbo.fr.

Afin de pouvoir proposer immédiatement des cabinets opérationnels, la 3CBO a réalisé des travaux de rénovation et d'aménagement dans l'ancienne trésorerie de Courtenay. 3 cabinets médicaux y sont déjà disponibles. D'autres cabinets sont

vacants sur diverses communes du territoire.

N'hésitez pas à en parler autour de vous afin d'informer de potentiels professionnels de santé qui pourraient être intéressés (famille, amis, amis d'amis, visiteurs ...). Vous pouvez contacter la coordinatrice : dev.sante@3cbo.fr / 02 38 95 25 15.

2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

« Créer de l'emploi sur le territoire »

Avec 8 zones d'activités et près de 1500 entreprises, le territoire offre un panel très large d'industries, d'artisans du bâtiment, de commerces, de services.

Toutefois, ces entreprises peinent à recruter. Des offres d'emplois seront régulièrement mises en avant sur le site internet de la 3CBO et diffusées via les communes.

Près de 100 emplois sont à pourvoir à ce jour près de chez vous (Intérim, CDD, CDI, ouvriers, agents de maîtrise et cadres) ! Moins de kilomètres, plus de temps pour vous ! Renseignez-vous vite auprès de la 3CBO. devéco@3cbo.fr / 02 38 95 25 15

La 3CBO a par ailleurs fait l'acquisition de l'ancien Casino Place Armand Chesneau à Courtenay. Il est prévu au RDC, une boutique tremplin, une boutique éphémère, un show-room, lieu de rencontres avec les chambres consulaires (CCI, CMA), un lieu de renseignements pour les dispositifs d'accompagnement de développement, de cession, d'acquisition, un espace pour des événements professionnels (ateliers, conférences,

réunions ...). A l'étage un espace de co-working pour travailler sereinement et rompre l'isolement dans un espace dédié. Les travaux devraient commencer début 2023 avec une ouverture souhaitée début 2024. A noter que les acteurs qui le souhaitent peuvent participer à l'aménagement du site en contactant le Manager de Centre-ville : mcv@3cbo.fr / 02 38 95 25 15.

3. HABITAT & PATRIMOINE

« Rénover et adapter »

La 3CBO a travaillé activement toute l'année afin de pouvoir proposer des aides financières pour 2023 aux propriétaires bailleurs de Courtenay et Château-Renard effectuant des travaux d'amélioration énergétique dans les biens mis en location (selon conditions) et aux propriétaires occupants pour le même type de travaux sur les autres communes du territoire. Une communication en ce sens sera faite très prochainement.

Nouveau ! A compter du 4 juillet 2022

**VOUS SOUHAITEZ REALISER
DES TRAVAUX ?**

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

CERTIFICAT D'URBANISME
DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER
DECLARATION PREALABLE
PERMIS D'AMENAGER
PERMIS DE CONSTRUIRE
PERMIS DE DEMOLIR

**GUICHET NUMERIQUE DES
AUTORISATIONS D'URBANISME**

Guichet sécurisé – accessible 7 jours/7 et 24h/24h

4. MOBILITE

« Des solutions à construire »

Dispositifs existants déjà sur le territoire :

- Les lignes de bus régulières 4 (Courtenay/Montargis/Villemandeur) et 13 (Montcorbon/Montargis) ouvertes à tous. Mises en place pour les lycéens se rendant à Montargis, il est possible d'y prendre place en achetant un ticket directement au chauffeur (NB : Les lycéens sont prioritaires). Horaires disponibles sur le site internet <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>

- Transport à la demande : possibles 2 demi-journées par semaine pour se rendre à Courtenay et Château-Renard. Service assuré soit par un taxi soit par un minibus Rémi au départ du domicile. Réservation obligatoire (renseignement sur <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>).

- Trajet à la demande de « rabattement » d'une commune à un point d'étape des lignes régulières. Ce service est disponible tous les jours, toute l'année (renseignements sur <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>).

- Co-voiturage : l'application « JV Malin » (<https://www.jvmalin.fr/>) est l'outil commun des transports publics de la Région Centre-Val de Loire avec les transports urbains de la Métropole, les lignes de bus et ferroviaires de la Région et 4 plateformes de co-voiturage courtes distances (KAROS, KLAXIT, blabladdy et Rezo Pouce). Rezo Mobicoopt <https://m.mobicoopt.fr>

Des projets sont à l'étude pour 2023 en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire (subvention pour achat d'un vélo électrique, autopartage de véhicules électriques). La mise en œuvre du parcours le long de la

Cléry devrait également se concrétiser en 2023 pour une circulation sécurisée à vélo.

5. LOISIRS CULTURE SPORT

« Des associations et des équipements à mettre en valeur »

La 3CBO gère l'entretien de 3 gymnases, 2 piscines, 1 cinéma et 1 médiathèque. Autant de lieux de rencontres et de divertissement pour les habitants.

Côté animations sportives les « 3CBOlympiques » ont été imaginées et organisées durant les vacances scolaires, les journées « Sport'ouvertes » ont eu lieu en septembre afin que les associations puissent présenter leurs activités.

La 3CBO soutient toujours activement l'association VOX POPULI qui a pu cette année encore réaliser son festival FESTIVOX.

A Pas à Pages (Médiathèque communautaire et Office de Tourisme à Château-Renard), de nombreuses activités ont été proposées : ateliers mangas, escape game, grainothèque, fleurs en papier, des cafés débats... Les permanences numériques sont toujours en place pour un accompagnement individuel à la pratique des outils numériques (téléphones, tablettes, ordinateurs, mails, logiciels...). Prenez RDV : numerique@3cbo.fr / 02 38 28 52 71.

6. COMMUNICATION

« Un territoire qui gagnerait à être connu »

Les sites internet 3cbo.fr et entreloiretseine.fr, les pages Facebook @3cbo et @tourisme3cbo, les comptes Instagram @3cbo et @tourisme3cbo sont toujours à votre

disposition pour tout savoir des actions la 3CBO et de son actualité.

Au-delà des priorités de ce projet de territoire, les services de la 3CBO ont poursuivi leurs actions.

Le service SPANC, au-delà de ses missions quotidiennes d'accompagnement des habitants pour leur assainissement non collectif, a réalisé la pose des repères de crues obligatoires depuis les inondations de 2016. Un travail lié au transfert de compétences Eau et Assainissement des communes à la 3CBO a été engagé pour une mise en œuvre en 2026.

La révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal suit son cours avec une finalisation prévue en 2023.

Une micro-crèche neuve a été ouverte à Bazoches-sur-le-Betz en avril. Elle peut accueillir 12 enfants. Une commission d'attribution des places en Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) a été créé afin de respecter l'équité d'attribution.

Un guichet unique pour les demandes de garde d'enfants en crèches ou auprès d'assistantes maternelles a été mis en place (guichet-unique.enfance@3cbo.fr).

Des appartements sont disponibles actuellement, à la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (MARPA) d'Ervaucille gérée par le CIAS de la 3CBO.

Pour plus d'informations et/ou une visite : marpa.sainterose@3cbo.fr / 02 38 87 75 50

La 3CBO est à vos côtés au quotidien et à votre disposition : 02 38 95 25 15 accueil@3cbo.fr

Je souhaite terminer en vous souhaitant une très belle année 2023.

**Christophe BETHOUL,
Président de la 3CBO**

**BIED ANIMATIONS LOISIRS
SECTION DANSE**

Isabelle CHAILLOUX : 06 34 21 42 26
bal.danse@yahoo.com

**BIED ANIMATIONS LOISIRS
SECTION FOOT**

Anthony DREFFIER : 07 85 59 11 48
Mickaël LETHUMIER : 06 13 63 45 49

COMITÉ DES FÊTES

Jean Paul CEZEUR : 06 82 19 91 64

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA

Claude DUCREUX : 02 38 87 30 79
Pierre TEYSSANDIER : 02 38 87 17 63

HISTOIRE DU GÂTINAIS

Jean Paul THIERRY : 06 09 15 45 77
René AUTELLET : 06 08 53 91 18

LA MARELLE

Laëtitia BRAICHET : 06 09 69 20 64
lamarelle45210@gmail.com

LA TRUITE SELLOISE

Bruno COLANTUONI : 06 74 33 62 60

LES AMAZONES

Aurélie PETIT : 06 50 25 15 02
lesmamazones.cheer@gmail.com

LUDIK' ARTS

Svetoslav TATCHEV : 06 61 89 38 96
associationludikarts@gmail.fr

SCULPTEURS EN GÂTINAIS

Christian NACCACHE : 06 19 96 68 84

**SYNDICAT DE CHASSE
« SAINT-HUBERT »**

Thierry BACHELIER : 02 38 87 31 80

**UNION NATIONALE DES
COMBATTANTS**

Richard SCHULER : 06 08 07 65 33



UNRPA



Comme vous le savez notre association est présente dans la commune depuis de nombreuses années où elle joue un rôle important pour permettre à ses adhérents de bien vivre leur retraite, pour les faire bénéficier d'une vie sociale épanouissante pour les loisirs, la convivialité, la lutte contre l'isolement par ses actions concrètes de solidarité.

Au niveau national, elle édite un trimestriel pour informer les retraités sur leurs droits et les questions de société qui les concernent. Si vous n'êtes pas adhérents vous pouvez vous abonner à cette revue -20€/an- en vous adressant au Président qui vous donnera toutes informations utiles sur l'association.

Tout d'abord, notre section est composée de 53 adhérents, 7 de plus que l'année dernière. Un grand nombre n'avait pas repris leur carte en raison vraisemblablement de la pandémie.

La Commission Administrative est composée de 10 membres

Président : Claude DUCREUX.
Vice-Président : Pierre TEYSSANDIER.
Trésorière : Marie-Thérèse DUTHOIT.
Trésorière-Adjointe :

Eliane HEE. Secrétaire : Josette DUCREUX. Membres du bureau : Monique et Robert SABATIER, Daniel BAZINE, Yvette BEZILLE, Françoise SILVESTRE.

LE PRIX DE L'ADHÉSION ANNUELLE EST FIXÉ À 15€.

ACTIVITÉS PRINCIPALES EN 2022:

- Fête Départementale à Amilly Salle Jean Vilar.
- Cérémonie à la mairie de la Selle-sur-le-Bied organisée pour fêter les 100 ans de notre adhérente Paulette SILVESTRE.
- Sortie à Chartres (Visite guidée cathédrale Notre-Dame, cité médiévale, restaurant, le Centre International du vitrail).
- Randonnée champêtre pique-nique.
- Sortie PARIS by Night.
- Restaurant « Repas de fin d'année ».

www.lasellesurliebied.fr

www.unrpa.fr

Claude DUCREUX : 02 38 87 30 79
claudeduceux@wanadoo.fr

Pierre TEYSSANDIER :
02 38 87 17 63



BIED ANIMATION LOISIRS

Nous célébrerons cette année les 20 ans de notre école de danse!!!! A cette occasion, nous allons fêter l'événement avec un gala encore plus fou que d'habitude, parce qu'on n'a pas tous les jours 20 ans!



**RENDEZ-VOUS
LES 09/10/11 JUIN 2023
À LA SALLE POLYVALENTE.**

Modern'jazz pour les enfants et ados à partir de 6 ans.

Danse classique, pour les enfants et ados à partir de 6 ans.

Claquettes pour les enfants et ados à partir de 8 ans.

Cours de gym adultes (renforcement musculaire).

Inscription possible en cours d'année (Gym adultes uniquement).

Vous pouvez nous joindre au 06 34 21 42 26
bal.danse@yahoo.com
ou sur notre page

LE RALLYE DES GALETS...

Il se peut, au hasard de vos promenades dans les rues et sentiers de notre Commune, que vous découvriez des galets dissimulés au pied des fleurs, des structures, dans les haies, voire chez nos commerçants.

Ces galets joliment décorés semés de-ci de-là dans la nature sont l'œuvre de nos « artistes en herbe » de tous âges.

REGARDEZ ET VOUS LES VERREZ.



Vous pouvez les laisser sur place et garder une photo souvenir, les échanger ou bien encore les déposer, et pourquoi pas, retracer le parcours de ces œuvres.

Tel était le jeu de cette année placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.



LE RALLYE DES FÈVES...



Janvier est le rendez-vous des Galettes des Rois, une tradition où l'on se retrouve en famille ou entre amis pour le traditionnel tirage des rois et des reines. Le plus jeune de l'assemblée se met sous la table et désigne de façon impartiale à quel convive il attribue la part.

Plusieurs types de galettes sont élaborés : certains l'apprécient fourrée à la frangipane, d'autres à la pomme ou autre fruit, à la crème pistache-griotte, briochée recouverte de fruits confits ou bien tout simplement composée d'une pâte au beurre et de sucre. Les différentes variantes sont nombreuses et laissent libre cours à l'imagination fertile de nos pâtisseries. Mais qui trouvera la fève et arborera une magnifique couronne ? Début 2022, il a été proposé à tous les gourmands Sellois et des alentours une collection personnalisée quelque peu originale de fèves représentant la vie de notre village à partir de photographies de nos monuments, artisans, commerçants et producteurs. Une découverte en format céramique des richesses de notre Commune appréciée de tous.

Déjà, l'an passé, des fèves aux vives couleurs en verre alliant savoir-faire et innovation nous avaient été présentées avec la collaboration de l'« Atelier Corinne Créations » d'Ervauville.



COMITÉ DES FÊTES

Nous avons vécu une période d'endormissement pendant laquelle nos rencontres devaient être prudentes voire inexistantes. Nous le regrettons bien.

L'année 2021 s'est achevée avec une randonnée pédestre et en décembre, le Noël des enfants et son traditionnel spectacle suivi de notre marché de Noël. Les artisans ont proposé leurs spécialités avec des stands gourmands, créatifs, ludiques.



L'envie de vous retrouver s'est concrétisée au printemps 2022 avec un « vide ta chambre ».

Bon nombre d'entre vous ont répondu présent au rendez-vous donné le 4 juin pour la fête des voisins, avec un pique-nique « tiré du sac ». Temps d'échanges bienveillants, important pour accueillir les nouveaux Sellois.



Soirée à l'ambiance familiale et bon enfant pour la Fête de la musique avec notre DJ Olivier (Criolium Events).

Puis la retraite aux flambeaux du 14 juillet et un mois plus tard notre brocante qui a donné une belle animation à notre village avec plus de 150 exposants.

Enfin, chaussés de souliers appropriés, plus de 80 courageux marcheurs enthousiastes se sont retrouvés début octobre pour une randonnée sur nos beaux sentiers avec trois parcours au choix.

Retenez bien la date du samedi 21 janvier 2023 à 19 h 00 pour notre Assemblée Générale dans la salle place de l'Eglise.

Nous remercions encore du fond du cœur les bénévoles pour leur précieux soutien, leur aide pour la préparation de ces manifestations, le montage, démontage des installations et le nettoyage. Sans vous, le Comité ne serait plus et nous invitons toutes les personnes de bonne volonté à nous rejoindre.



Nous sommes heureux des retours chaleureux et très positifs et espérons partager de jolis moments avec vous tous en 2023.

Président : Jean-Paul CEZEUR
Tél : 06 82 19 91 64

UNC



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU LOIRET

« Une force morale et civique au service de la France »

Fondée le 2 avril 1917. Créée le 26 novembre 1918.

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920.

Certifiée par l'O. N. U. en 1980 comme O.N.G. humanitaire.

Immatriculation : Mairie 18 rue du Limousin - 45210 La Selle-sur-le-Bied

Siège Social : Mairie de Courtenay 1 place Honoré Combe - 45320 Courtenay

2023 est pour nous une année de participation aux différentes manifestations d'associations amies pour échanger et renforcer nos liens d'amitié et de fraternité et accueillir les nouvelles générations avec des adhérents d'origine et de confession diverses pour leur transmettre la mémoire et les valeurs qui ont permis la création et le développement de la France.

Une information vous sera adressée à tous pour vous informer de nos prochaines manifestations et sorties.

Section de la Selle-sur-le-Bied Courtenay et environs
Chez M. Richard SCHULER
13 Hameau de la Roche
45210 Mérinville
Tél. : 02 38 87 25 41
richard.schuler862@orange.fr

SYNDICAT DE CHASSE

« SAINT HUBERT » LA SELLE-SAINT LOUP POUR LE LOISIR, MAIS AUSSI LE BIEN COMMUN DE NOTRE TERRITOIRE AGRICOLE ET RURAL

Les chasseurs de La Selle-sur-le-Bied et de Saint-Loup-de-Gonois se sont associés bien avant la décision administrative qui, depuis 2019, a officialisé l'union de nos deux villages, en créant le Syndicat de chasse Saint Hubert qui porte leurs deux noms. Si la présence du petit gibier naturel semble régresser au fil de ces dernières années, celle du « grand » gibier (chevreuils et sangliers principalement sur notre territoire) se maintient et demande à être contrôlée afin de ne pas faire exploser les dégâts causés par ces espèces aux cultures. La question qui est souvent posée est celle de l'indemnisation des dommages. Nous l'avons posée à Olivier Lenormand, Sellois, mais aussi technicien de la Fédération des Chasseurs du Loiret, en charge plus particulièrement de notre territoire du Gâtinais de l'Est.

QUI PAYE LES DÉGÂTS DE GRAND GIBIER DANS LE DÉPARTEMENT ?

Ce point est en général ignoré du public, qui souvent pense que ce sont les impôts versés par chaque contribuable qui servent à payer les dégâts. Faux, répond Olivier Lenormand : ce sont en réalité les Fédérations des chasseurs qui indemnisent les agriculteurs qui ont des dégâts sur leurs cultures agricoles. C'est même une obligation légale, prévue dans le code de l'environnement (Articles L426-1 à L426-6).

COMMENT LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS COLLECTE DE L'ARGENT POUR PAYER CES DÉGÂTS ?

Le code de l'environnement encadre en particulier toutes les activités des Fédérations des chasseurs. Il prévoit plusieurs moyens : timbres grand gibier, sur-cotisations sur les bracelets de cervidés, contribution territoriale, bracelets sangliers.

Dans le Département du Loiret, le bracelet sanglier est actuellement à 30 euros, en plus d'une cotisation territoriale variable en fonction des massifs cynégétiques.

La contribution territoriale est fonction des indemnités de dégâts de sangliers versées sur le massif et de la surface boisée du massif.

C'est l'ensemble des adhérents du territoire qui doit payer cette participation.

LES DÉGÂTS SONT-ILS EN AUGMENTATION ?

Oui, répond Olivier Lenormand, et depuis plusieurs années. Cela est dû pour partie à l'augmentation des populations de grand gibier, notamment de sanglier qui occasionne à lui seul plus de 80% des dégâts. Pour 2021 par exemple, 1,8 million d'euros ont été payés par les chasseurs du Département du Loiret. Cependant, si l'on constate une certaine baisse des surfaces détruites, l'augmentation cette année du prix des denrées agricoles fera augmenter mécaniquement la facture l'année prochaine.

QUELLES SOLUTIONS POUR REMÉDIER À CETTE SITUATION ?



Toute la partie prévention mise en place depuis plusieurs années (clôtures de protection, etc.) n'a malheureusement pas suffi à enrayer l'augmentation des dégâts agricoles, constate le technicien. Le rôle des chasseurs est à ce titre irremplaçable, ils doivent même augmenter leurs prélèvements pour ne pas laisser proliférer le sanglier dans des zones d'intérêt agricole où il n'a pas sa place.

Christiane PRENEUX

Contact Syndicat de Chasse Saint Hubert de La Selle - Saint Loup :
président Thierry BACHELIER
02 38 87 31 80

LUDIK'ARTS

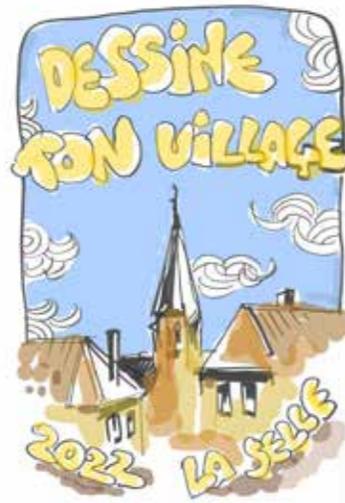
L'association Ludik'Arts propose depuis 2016 des cours de dessin et de peinture pour les résidents de la Selle-sur-le-Bied et les Communes voisines. Ces cours sont destinés à un public large et varié : les enfants, les jeunes, les actifs et les seniors. L'objectif de Ludik'Arts est d'éveiller -de façon divertissante- votre curiosité, de peaufiner votre technique et d'offrir une activité passionnante et valorisante dans une ambiance d'échange et d'épanouissement.

Ludik'Arts propose également des ateliers thématiques aux centres de loisirs, aux maisons de retraite, écoles, établissements spécialisés et CE.

Les cours sont dispensés par Svetoslav TATCHEV : illustrateur, peintre et dessinateur diplômé de l'école Estienne.

Il propose un apprentissage des techniques artistiques adapté au niveau de chacun pour ainsi vous permettre de donner vie à votre imagination.

Cette année, Ludik'Arts a organisé -avec l'aide du Comité des fêtes et quelques artistes Sellois- un concours prénommé « Dessine ton village : La Selle-sur-le-Bied et son histoire », ouvert à toutes et à tous. Beaucoup de personnes ont répondu présent et les gagnants ont reçu leurs prix lors du vide-grenier du village.



Pour notre retour après cette période de pandémie, une formule de cours particuliers vous sera proposée, ainsi que quelques stages de croquis et peinture en plein air au printemps et en été. Des stages durant les vacances scolaires sont possibles sur demande.

Nous espérons aussi pouvoir vous proposer quelques cours les samedis matin dans la salle communale (à définir).

**Pour plus de renseignements : <https://www.facebook.com/asso.ludikarts/>
www.ludikarts.fr
Email : associationludikarts@gmail.com
Tél. : 06 61 89 38 96**



WINGS OF VICTORY 44

Renseignements et inscriptions :
06 99 88 81 90
wings.of.victory44@gmail.com

En deux mots

Les militaires à l'honneur à La Selle-sur-le-Bied

La salle polyvalente de la Selle sur le Bied accueillait dimanche une bourse militaria : vente d'objets militaire, vestes, sacoches, pochettes à balles, casques, boîtes de gardes, baïonnettes, etc. Peu d'exposants étaient présents. En cause, le Covid et la pénurie d'essence pour les exposants venant de Paris. L'association organisatrice, Wings of victory 44, existe depuis six ans et est basée sur Villemandeur. C'est leur deuxième bourse militaire à la Selle-sur-le-Bied. 120 personnes sont venues pour trouver un objet rare, une pièce recherchée ou simplement admirer les véhicules militaires et pick-up Dodge.

Source : Éclaireur du 12 octobre 2022



LA TRUITE SELLOISE



Le 21 mai 2022, la Truite Selloise a fêté son 90ème anniversaire. Le matin, 32 pêcheurs se sont retrouvés à la station pour s'adonner à leur loisir...Pour l'occasion, 30 grosses truites d'1 kg et 30 kg de truites portion avaient été déversés dans la Cléry. A midi, pêcheurs et familles se sont retrouvés à la salle polyvalente de La Selle-sur-le-Bied pour un buffet froid organisé par les bénévoles de la société. A ce titre, la Truite Selloise remercie la Mairie pour le prêt de la salle ainsi que la société Martinet, la boulangerie Aux Délices de la Cléry et la charcuterie Delorme. Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les 10 et 24 juin, après 2 années sans participation due à la Covid, les CM1 et CM2 de l'école de La Selle-sur-le-Bied ont été initiés à la pêche dans le magnifique cadre du moulin de Loincez encadrés par les bénévoles de la Truite Selloise et leurs enseignantes. A chaque fois,



30 kg de truites ont été déversés. Les enfants, ravis, ont eu un goûter avant de regagner leurs prises. La société remercie Simone et Bernard Chambault pour leur accueil et leur gentillesse.

Tout au long de l'année, les bénévoles de la Truite Selloise entretiennent la Cléry et ses berges.

Bruno COLANTUONI
Président : 06 74 33 62 60
Trésorier : 06 21 21 69 73
ou 02 38 93 47 92

SCULPTEURS EN GATINAIS



DU BOIS À LA PIERRE OU DE LA PIERRE AU BOIS ?

Je vous ai évoqué précédemment notre passion pour le bois, ses multiples essences qui nous offrent un choix de coloris infini du plus pâle au plus foncé. Ses veines ocrées qui exaltent les volumes. Son toucher, quand ponçage et patine le font velours.

Le bois est cette matière noble que nous sublimons depuis 9 ans d'existence de l'atelier.

Et pourtant !

Le mot sculpture vient du Latin sculpere qui signifie : tailler la pierre.

Les paléontologues s'accordent à dire que les premières sculptures nées de la main de l'homme furent d'os de renne et de pierre. La technique primitive consistait à user la pierre tendre, souvent d'origine volcanique, avec du silex. Plus tard l'âge de fer fournira l'outillage mieux approprié pour la taille et la mise en forme. La pierre, bien que d'aspect et de contact plus froid, est plus dense, plus solide et a le privilège de traverser les siècles plus sereinement que le bois. C'est pourquoi il nous fallait élargir notre activité à la pierre. Il était important de « goûter » cette autre

matière pour parfaire nos activités sculpturales avec en premier lieu l'initiation sur béton cellulaire qui a pour avantage d'être plus tendre et surtout peu couteux.



L'outillage est sensiblement pareil si ce n'est sa trempe renforcée face à un matériau plus dur.

Les premières sculptures réalisées sont prometteuses d'une longue série qui semble faire de plus en plus d'adeptes parmi les membres de l'atelier.

La compétition entre bois et pierre est ouverte. Mais en finalité qu'importe la matière, la main de l'artiste guidée par sa créativité, son talent et le cœur qu'il y aura mis, effacera la différence pour exposer à nos yeux des œuvres abouties pour notre plus grand plaisir.

Horaires d'ouverture :
mardi de 14h30 à 18h. et samedi de 9h30 à 12h.

Pour tous renseignements : M. Christian NACCACHE :
06 19 96 68 84



Après deux années marquées par la crise sanitaire liée au coronavirus et toutes les restrictions que cela a impliqué et qui ont eu pour conséquence un gros ralentissement de nos actions, l'année 2022 nous a permis de reprendre progressivement nos activités au sein de l'association pour notre plus grand plaisir et celui des enfants.

Même si nous n'avons pas pu nous rencontrer tous les mois, nous avons pu organiser notre loto le samedi 12 mars qui a rencontré un vif succès. Les bénéficiaires récoltés suite à cette soirée nous ont permis de financer une journée festive pour les enfants. En effet, La Marelle en Fête qui s'est déroulée le 23 juillet a permis aux enfants du village et des environs de venir s'amuser autour de jeux d'eau, chamboule-tout, pêche aux canards et 2 structures gonflables louées pour l'occasion pour faire le bonheur des petits et des grands. Cette journée a permis aux familles ne pouvant malheureusement pas partir en vacances de s'accorder une journée plaisir. Voir les sourires sur les visages des enfants étaient pour nous la plus belle des récompenses. Cette fin d'année 2022 ne reste pas sans activités avec

la préparation de la 3ème édition du Bal des Petits Fantômes à Halloween et notre Vide ta Chambre.



Cette année 2022 marque doucement la reprise de nos activités le samedi où par exemple nous avons fait de la peinture sur galet qui nous a servi pour notre challenge de l'été. Nous nous retrouvons chaque 3ème samedi du mois à 14h30 avec les jeunes. Afin de mener à bien nos actions, nous avons besoin de personnes volontaires et investies, chaque bénévole sera un atout. En attendant de vous retrouver physiquement, nous vous proposons des activités et des concours via notre page Facebook de la Marelle afin de continuer à lutter contre l'isolement et de permettre une continuité de sociabilisation entre les familles. N'hésitez pas à venir y faire un tour et à y participer.

Vous pouvez nous joindre sur notre adresse mail : la-marelle45210@gmail.com, sur notre page Facebook : [association la marelle](https://www.facebook.com/association-la-marelle) ou nous contacter au 06 09 69 20 64.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023. L'équipe de la Marelle, Laëtitia, Aurélie et Vanessa

HISTOIRE DU GÂTINAIS

1850-1950 : des inventions qui ont transformé la vie dans notre Gâtinais rural.

Notre région gâtinaise a connu comme l'ensemble des territoires ruraux de véritables révolutions technologiques entre le XIXème et le XXème siècle. Elles ont transformé durablement les modes de vie de ses habitants, et, à travers les évolutions des techniques agricoles en particulier, ses paysages. Pour la deuxième année de son existence, l'association Histoire du Gâtinais, en partenariat avec l'association voisine Histoire de Griselles, a proposé au public une exposition retraçant l'impact de ces inventions dans les domaines les plus variés sur notre territoire. Près de cent panneaux repreneaient quelques-unes des inventions qui ont véritablement révolutionné l'existence des populations à l'époque : arts ménagers, transports, communication, agriculture... De nombreux objets complétaient ces panneaux, illustrant très concrètement toutes ces évolutions techniques : des raretés, comme le théodolite ou encore une machine à laver le linge chauffée au bois, ou encore, plus récent, un téléviseur des années 1950 qui diffusait

un épisode du feuilleton de l'époque « Thierry la Fronde » dont certains se rappelaient avec nostalgie... Pendant toute la durée de l'exposition, le chœur La-Do-Ré a donné en costumes un spectacle d'une dizaine de chansons, reliées par des saynètes montrant avec un certain humour l'impact de ces inventions sur le quotidien des populations.

Histoire du Gâtinais : Président, Jean-Paul THIERRY ; Vice-Président, René AUTELLET.

Chœur La-Do-Ré : direction Jocelyne HUCK

un épisode du feuilleton de l'époque « Thierry la Fronde » dont certains se rappelaient avec nostalgie...

Pendant toute la durée de l'exposition, le chœur La-Do-Ré a donné en costumes un spectacle d'une dizaine de chansons, reliées par des saynètes montrant avec un certain humour l'impact de ces inventions sur le quotidien des populations.

Cette manifestation, honorée par la présence des sénateurs Jean-Pierre Sueur et Hughes Saury, ainsi que celle de nos conseillers départementaux Frédéric Néraud et Corinne Melzassard-Fonte, a accueilli près de 550 visiteurs venus nombreux les 5, 6, 11, 12 et 13 novembre derniers.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé bénévolement à son élaboration et à sa mise en place, en particulier les collectionneurs passionnés comme le sellois Luc Dhuiwonroux qui a comme beaucoup d'autres, généreusement prêté de nombreux objets.



Encore une fois couronnée de succès car c'est près de 550 visiteurs qui se sont déplacés pour la visiter.

COMMERCANTS

AGENCE IMMOBILIERE
Nathalie FOUCHER
02 38 26 00 69

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Brigitte et Joël DELORME
02 38 87 30 11

« AUX DÉLICES DE LA CLÉRY » BOULANGERIE PÂTISSERIE
Marie-Laure et Loïc DOUCET
06 33 32 14 37

CREATION COIFFURE
Angélique 02 38 87 35 52

GARAGE RENAULT
Jacqueline et Daniel PASQUIER 02 38 87 30 69

RESTAURANT « L'UNI VERRE SELLE »
Michel CARDON et Pierre BEZILLE 07 86 68 41 05

L.M.P.J. TRAITEUR EVÈNEMENTIEL
Pierre BEZILLE 06 81 58 05 70
Impjloc@gmail.com

ARTISANS

PLOMBERIE CHAUFFAGE
Dominique HUREAU
02 38 87 33 73

COUVERTURE CHARPENTE
Didier MONTCEAU
02 38 92 02 22

ELECTRICITE GENERALE
Steve BOISTARD
06 21 71 80 00
Steve.boistard@gmail.com

COIFFURE A DOMICILE
Sophie CHATEAU
06 28 94 19 43

Charlène VALMORI
06 18 52 17 06

MULTI-SERVICES

Laurent JATTEAU
06 82 87 71 05

PRESTASCENE
(montage et location de scènes)
Rodolphe CHAILLOUX
06 24 76 41 57

NETTOYAGE SYMBIOTIQUE
Elodie BOUTEILLER
06 16 13 31 30
elodie.prowin45@gmail.com

SARL RC MULTISERVICES
Rodolphe CHAILLOUX
06 24 76 41 57

PEINTURE
Frédéric LEFEVRE
02 38 87 33 77

TRAVAUX RÉNOVATION INTERIEUR
DE CASTRO Stéphane
06 82 46 72 99

TRAVAUX PUBLICS
Benoît CAZIER 02 38 87 33 57

TAXI TONY
02 38 07 04 74

PRODUITS LAITIERS
Maud et Philippe GUENEL
02 38 87 31 13
La Hutte - Vente de lait les lundis, mercredis, vendredis de 18h15 à 18h30

UN JARDIN PRESQUE PARFAIT
Julien GUILLAUME
contact@unjardinpresque-parfait.com 06 60 86 97 22

EDUCATION CANINE
Sophie MICHEL
06 59 98 22 17
Facebook :
Sophie Education canine
sophieduc@outlook.fr

CROLIUM EVENTS
02 38 26 10 01

PROFESSIONS LIBÉRALES

CLINIQUE VÉTÉNAIRE
MM. DE SMET/WOLGUST/
COLLET 02 38 87 33 22

ENTREPRISES INDUSTRIELLES

LOUIS LEMOINE
02 38 87 34 50

BRISSON
02 38 87 30 66

ARTISTES

SCULPTEUR SUR VERRE
Natacha MONDON et
Eric PIERRE 06 73 36 76 77

POTIER
Francis LELOUP
02 38 90 91 74

ORCHESTRE
Patrice BEZILLE
02 38 87 32 19

GÎTE RURAL

GINETTE BACHELIER
02 38 87 31 18

LA FERME GÂTINAISE
06 24 93 71 82

MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Place de l'Eglise :

FRUITS ET LÉGUMES
Marc GROENEWEG
Saint-Hilaire-les-Andrésis

LES CRÉATEURS - TERRES DE COULEURS

Epicierie fine, maroquinerie, bijoux, bougies, peinture...
Pascale MERCIER ARTIEL
06 61 14 02 19
atelier.terredecouleurs@gmail.com

FROMAGER

« Tout un Fromage »
06 73 34 25 56

AMBULANT

PIZZA RÉGAL
Le mercredi de 17h30 à 21h00 Place de l'Eglise
07 71 60 39 43
06 20 38 18 44

MARAÎCHERS

Le Jardin des quatre saisons
19 les Couturiers
06 08 80 89 37

SANTÉ

TÉLÉCONSULTATION
www.healphi.com
02 38 92 70 98

OSTÉOPATHE

Arnaud DAULIER
07 83 91 32 33

KINESIOLOGUE GESTION DU STRESS

Marie-Christine GAUX
06 12 29 70 47
www.mcgaux.com

DIÉTÉTICIENNE

Marion ROMANO
Sur rendez-vous
06 37 39 75 75

SOPHROLOGUE

Lucie ROUSIER-VERCRUYSSSEN
Sur rendez-vous
07 49 03 16 45

SOINS NON PROGRAMMÉS

Communauté Professionnelle Territoire de Santé Gâtinais Montargois
Urgence ressentie
Sur rendez-vous
02 18 12 14 47

100 ANS DE PAULETTE SILVESTRE

Mercredi 11 mai 2022 à 15 heures, la salle de Conseil de la Mairie s'est animée pour les 100 ans de Paulette SILVESTRE

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, sa famille, ses voisins, ses amis, étaient très émus et heureux de lui rendre hommage.

Faisons quelques petits pas en arrière. Lors de son discours, Pascal DELION a évoqué un peu de son histoire.

Paulette, Suzanne Décorme est née le 22 mai 1922 à Joinville le Pont, fille de Jules Décorme et de Lucie Branche. Elle épouse Georges, Louis, Paul Silvestre le 14 janvier 1946 dans sa ville de naissance. Deux filles Dominique et Françoise viennent agrandir le foyer. Jacques son gendre, Florence sa petite-fille et trois arrière-petits-fils, Gabriel, Lucas et Léo complètent aujourd'hui la tribu.

Paulette a exercé la profession de secrétaire dans différentes sociétés.

En 1975, le couple fait l'acquisition d'un terrain sis dans le lotissement « les Hauts de la Selle » pour y construire leur résidence secondaire. C'est en 1986, après le décès de Georges, que Paulette vient s'instal-



ler définitivement sur la Commune et crée des liens avec ses habitants.

Elle s'inscrit dans différents clubs, scrabble, yoga. Toujours de bonne humeur, conciliante, attentive, généreuse avec les siens, fidèle en amitié, elle est le modèle inspirant pour Dominique et Françoise de la femme indépendante par le travail.

Nous n'avons pas dérogé à la règle qui consiste à l'interroger sur le secret de sa longévité, si tant est qu'il en existe un. Serait-ce la pratique du yoga, son jardin et les fleurs ou sa relation complice avec Édouard.

Claude DUCREUX, Président de l'association « Ensemble & Solidaires UNRPA » s'est exprimé à son tour pour lui adresser ses vœux les meilleurs de bonheur et de bonne santé, lui souhaiter d'exercer longtemps encore toutes ses passions et participer aux escapades et activités avec tous les membres de l'association.

LA SELLE-SUR-LE-BIED MET EN LUMIÈRE LE PATRIMOINE

Lorsque nous nous sommes installés à La Selle-sur-le-Bied, il y a onze ans, nous ne nous doutions pas à quel point nous y serions bien accueillis et nous y sentirions bien. La proximité du groupe scolaire, pour notre fille, les différents commerces et services, procuraient alors, et procurent toujours, un cadre de vie appréciable.

Notre atelier, qui donne sur la place d'Île-de-France, s'est ajouté tout naturellement à cet environnement. Si nos créations de luminaires monumentaux en verre pour les monuments historiques nous amènent à intervenir aux quatre coins de la France, nous tenions à conserver celui-ci grand ouvert aux Sellois et aux visiteurs, pour leur faire découvrir notre activité de sculpteurs et de verriers.

En décembre 2021 nous avons ouvert une galerie d'art à l'emplacement de l'ancienne pharmacie. Celle-ci complète notre présence dans le village, et comme pour l'atelier, sa porte est grande ouverte. De notre point de vue, il nous semblait important de montrer que des créations, destinées parfois à

des lieux très éloignés, se faisaient « ici et maintenant », et qu'il suffisait de pousser la porte pour les découvrir.



Cette volonté de s'inscrire dans un tissu local nous a amenés à exposer au Musée du verre de Dordives, à donner des cours de sculpture au jardin-musée Bourdelle d'Egreville, et d'être par deux fois récompensés du Prix des Métiers d'Art du Loiret. Tout dernièrement, en octobre 2022, nous avons pu installer une création originale de quatre lustres chauffants en verre en l'église Saint-Aignan de Griselles. Notre canton compte désormais une réalisation, innovante et esthétique, que beaucoup de grandes villes peuvent lui envier.

Natacha MONDON et Eric PIERRE





PLANNING 2023

Janvier

Samedi 14
Vœux du Maire,
Municipalité

Dimanche 15
Galette des Rois
Comité des Fêtes

Samedi 21
Assemblée Générale
Comité des Fêtes

Samedi 28
Assemblée Générale
La Marelle

Mars

A confirmer
Repas des anciens,
Municipalité

Samedi 18
Loto, La Marelle

Avril

A Confirmer
Mi-Avril, Comptage
Coqs chanteurs,
Syndicat de la Chasse

Mai

Lundi 8
Commémoration
Nationale à 10h30,
Municipalité

Dimanche 14
Exposition,
Sculpteurs en Gâtinais
Foire de Printemps
Comité des Fêtes

Juin

Samedi 3
Fête des voisins,
Comité des Fêtes

**Vendredi 9
au Dimanche 11**
Gala de Danse
Bied Animation Loisirs

Mardi 13 (à confirmer)
Chorale des enfants,
Ecoles

Samedi 24
Fête de la Musique,
Comité des Fêtes

Juillet

Vendredi 14
Fête Nationale
à 16h00, Municipalité
Retraite aux flambeaux
à 22h00
Comité des Fêtes

Feu d'artifice à 22h30
Comité des Fêtes,
Municipalité

Août

Dimanche 13
Brocante,
Comité des Fêtes

Septembre

Dimanche 24
La Marelle en Fête,
La Marelle

Samedi 30
Assemblée Générale,
Sculpteurs en Gâtinais

Octobre

Dimanche 1er
Randonnée,
Comité des Fêtes

Jeudi 19 (à confirmer)
Repas des Bénévoles,
Truite Selloise

Samedi 28
Bal des Petits
Fantômes,
La Marelle

Dimanche 29
Vide ta chambre,
La Marelle

Novembre

Samedi 11
Commémoration
Armistice,
Municipalité

Décembre

Samedi 2
Noël des enfants,
Comité des Fêtes

Samedi 9
Marché de Noël,
Comité des Fêtes



MAIRIE

18 rue du Limousin
45210 La Selle-sur-le-Bied
Tél. : 02 38 87 30 02
Fax : 02 38 87 32 65
mairie-la-selle-sur-le-bied@
wanadoo.fr
www.lasellesurlebied.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi et
samedi matin de 9h à 12h
mardi et jeudi de 14h à 18h30.

